

QUADRENNIAL PERIODIC REPORT ANDORRE 2020

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS TECHNIQUES

Nom de la Partie (Pays):

Andorre

Date de ratification:

2007

Point de contact national de la convention désigné officiellement:

Country: Andorre

Ms.

MONTSERRAT Planelles Agramunt

Département de Promotion Culturelle, Ministère de la Culture et des Sports, Gouvernement d'Andorre

Av. François Mitterrand, 13

AD200 Encamp

Andorra

Numéro de téléphone: +376875708

cnau.unesco@andorra.ad

Email: montserrat_planelles@govern.ad

Décrivez le processus de consultation multipartite établi pour la préparation de ce rapport, y compris les consultations avec les ministères, institutions publiques, gouvernements locaux et organisations de la société civile pertinents. :

Ce rapport a été coordonné par la Commission nationale andorrane pour l'UNESCO et préparé en consultation avec le Ministère de la Culture et des Sports, le Ministère des Affaires étrangères, le Département des Statistiques du Gouvernement d'Andorre, les différents gouvernements des autorités locales ("comuns" en catalan) ou paroisses d'Andorre, l'Institut d'Estudis Andorrans (IEA), l'Université d'Andorre, ainsi qu'avec un groupe d'organisations et représentants de la société civile. Les consultations avec les autorités locales ont eu lieu autour de la table des directeurs culturels, qui réunit les représentants des 7 "comuns".

De façon particulière, un formulaire distribué électroniquement a été utilisé pour recueillir l'information sur les politiques et mesures exemplaires sous chacun des quatre objectifs et 11 domaines de suivi.

La société civile a été consultée par l'entremise des membres de la Commission nationale andorrane pour l'UNESCO. En tout, près d'une vingtaine d'entités à but non lucratif représentant des centaines de membres dans tous les domaines culturels (littérature, cinéma, télévision, presse écrite, nouveaux médias, musique, arts d'interprétation et arts visuels) ont participé à ce processus de consultation.

Résumé exécutif:

Avec plus de 100 nationalités différentes, la Principauté d'Andorre est, en elle-même, une expression bien vivante du multiculturalisme. La majorité de sa population est d'origine européenne, mais elle se compose aussi de communautés moins importantes (en nombre) originaires d'Afrique (notamment Maroc), d'Asie (Philippines, Inde) et d'Amérique latine (Argentine,

Pérou, Chili, Mexique, Équateur, Cuba). Notons que la population en Principauté d'Andorre est passée de 78.014 à 81.748 habitants au cours de ces quatre dernières années. En 2019, les Andorrans (c'est à dire les personnes qui ont un passeport andorran) représentent 45.2% de la population, les Espagnols 26,7%, les Portugais sont passés de 13,7% à 12,1% de la population et les Français ont dépassé les 5% de 2016.

En ce qui concerne la promotion de la culture, et plus précisément la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, il est important de souligner qu'en 2019 le Ministère de la Culture et des Sports, en collaboration avec le Secrétariat d'État pour l'Égalité et la Participation citoyenne, a entamé un travail d'élaboration du "Livre blanc de la culture" ayant pour objectif principal d'analyser les politiques culturelles du pays afin de mieux les adapter aux besoins réels de la population et ainsi contribuer à prendre des décisions collectives opportunes, basées sur la participation citoyenne et la transparence des administrations publiques pour nourrir plus largement le plaidoyer en faveur de la culture.

D'autre part, si le Programme 2030 doit guider l'ensemble des politiques et actions du Gouvernement andorran (tout particulièrement dans le domaine de l'environnement et l'éducation) si nous voulons que notre Principauté s'achemine avec optimisme et détermination vers le développement durable, les ODD constituent aussi un tournant particulièrement crucial pour le secteur de la Culture qui se voit reflétée, de façon transversale, dans plusieurs des objectifs et cibles à atteindre d'ici à 2030 : par exemple, la cible 11.4, qui fait référence au patrimoine culturel, mais également les objectifs liés à l'éducation, à l'inclusion sociale, à l'innovation et à la création d'emplois, à la durabilité urbaine ou encore à la transition environnementale.

Aujourd'hui plus que jamais, surtout dans ce contexte actuel de crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de coronavirus où les contenus culturels en ligne, souvent gratuits et solidaires, ont joué un rôle essentiel pour l'ensemble de la population en temps de confinement strict, nous constatons la nécessité d'un appui plus ferme et déterminé de la part des autorités à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques culturelles et à leur inscription plus directe dans les politiques nationales liées à la mise en oeuvre du Programme 2030. L'enjeu est également d'aborder plus globalement certaines thématiques centrales des politiques culturelles – notamment l'éducation culturelle et artistique ou la participation culturelle des femmes ou encore le statut de l'artiste – en conjuguant les acquis conceptuels et opérationnels des différentes Conventions auxquelles l'Andorre s'est adhéree au fil du dernier quart de siècle.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, et surtout suite à la crise sanitaire de la Covid-19, l'Andorre continuera de réfléchir à l'incidence des technologies numériques sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. L'Andorre croit fermement que la Convention de 2005 est plus pertinente que jamais dans un environnement qui devient de plus en plus urbain et numérique, et où les déplacements et rencontres physiques tendent à diminuer pour des raisons de sécurité sanitaire. Bien que d'importants défis nous attendent dans ce monde rempli d'un abondant contenu culturel sous diverses formes, les parties à la Convention peuvent maintenant partager les outils innovateurs qui ont été mis au point pour atteindre les objectifs de cette Convention et apprendre réciproquement des pratiques exemplaires les uns des autres.

Coordonnées des parties-prenantes impliquées dans la préparation des rapports périodiques quadriennaux (RPQ). Veuillez inclure les coordonnées des organisations de la société civile (OSC) ayant contribué à la rédaction des RPQ, y compris via le formulaire des OSC.:

Secteur public	Commission nationale andorrane pour l'UNESCO	cnau.unesco@andorra.ad	https://www.unesco.ad
Secteur public	Ministère des Affaires étrangères	jordi_canut@govern.ad	https://www.exteriors.ad
Secteur public	Ministère de la Culture et des Sports	montserrat_planelles@govern.ad	https://www.cultura.ad
Secteur public	Comú d'Ordino (mairie)	cultura@ordino.ad	https://www.ordino.ad
Secteur public	Comú de La Massana (mairie)	cultura@comumassana.ad	https://www.lamassana.ad/fr
Secteur public	Comú d'Andorra la Vella (mairie)	participacio@comuandorra.ad	https://www.andorralavella.ad/diversitatcultural
Secteur public	Comú de Sant Julià de Lòria (mairie)	cultura.roge@comusantjulia.ad	https://www.santjulia.ad
Secteur public	Comú d'Escaldes-Engordany (mairie)	cultura@e-e.ad	https://www.e-e.ad
Organisation de la société civile (OSC)	Associació d'Editors d'Andorra	editorialand@andorra.ad	

Organisation de la société civile (OSC)	Fondation ONCA	josep.farras@govern.ad; joan.oncasocial@gmail.com; produccioonca@gmail.com	https://www.onca.ad
Secteur privé	Anem Editoris	contacte@anemeditors.com, jdalleres@yahoo.fr	https://www.anemeditors.com
Secteur privé	Musée La Massana Còmic	arca@comumassana.ad	https://www.lamassanacomic.ad
Organisation de la société civile (OSC)	BELA	machef@educand.ad	
Organisation de la société civile (OSC)	Cal Pal	info@calpalandorra.com	https://www.calpalandorra.com
Organisation de la société civile (OSC)	Amics Cambra Romànica	amicscambraromanica@gmail.com	http://www.amicscambraromanica.ad
Organisation de la société civile (OSC)	Cineclub de les Valls	cinceclubdelesvalls@gmail.com	https://www.facebook.com/Cineclub-de-les-Valls-206530645593
Organisation de la société civile (OSC)	Velles Cases Andorranes	claudobenet@gmail.com	
Organisation de la société civile (OSC)	Cor Rock d'Encamp	jportav@educand.ad, Gblasif@educand.ad	https://www.corderock.com
Secteur privé	Editorial Andorra	editorialand@andorra.ad	https://www.editorialandorra.com
Organisation de la société civile (OSC)	Taula Nacional Fallaires Valls d'Andorra / Associació Fallaires d'Andorra la Vella	totsfemfalles@andorra.ad, info@fallairesandorralavella.com	
Organisation de la société civile (OSC)	Col·lectiu Portella	revistaportella@gmail.com	https://revistaportella.com
Organisation de la société civile (OSC)	Societat Andorrana de Ciències (SAC)	sac@andorra.ad	https://www.sac.ad
Organisation de la société civile (OSC)	TEDxAndorralaVella	felip@tedxandorralavella.com	https://www.tedxandorralavella.com
Organisation de la société civile (OSC)	Jove voluntariat lector	voluntariatlector@gmail.com	

OBJECTIF 1 - SOUTENIR DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DURABLE DE LA CULTURE



SECTEURS CULTURELS ET CRÉATIFS

Un ministère (ou une agence avec un statut ministériel) est responsable des secteurs culturels et créatifs: OUI
Des administrations ou des gouvernements régionaux, provinciaux ou locaux disposent de responsabilités décentralisées en matière de politiques et de mesures pour la promotion des secteurs culturels et créatifs: OUI
Des cadres réglementaires, des lois, des politiques et/ou des stratégies sectorielles soutenant les industries culturelles et créatives ont été révisés ou adoptés durant ces 4 dernières années: OUI
Si OUI, l'un de ces instruments a-t-il été élaboré grâce à des mécanismes de coopération interministérielle (incluant différents ministères compétents dans des domaines tels que la communication, l'éducation, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le commerce, les affaires étrangères, le travail, les finances) ?: OUI
Des programmes éducatifs et de formation spécifiques au domaine des arts et aux secteurs culturels et créatifs sont établis, incluant:

des programmes d'enseignement et formation technique et professionnelle dans les domaines suivants

Musique

des diplômes universitaires et de l'éducation supérieure dans les domaines suivants

Gestion culturelle

Des mesures et programmes spécifiques ont été mis en œuvre durant ces quatre dernières années pour:

Support job creation in the cultural and creative sectors

Des bureaux statistiques et des organismes de recherche ont produit des données durant ces 4 dernières années:

related to cultural and creative sectors

Part des secteurs culturels et créatifs dans le Produit Intérieur Brut (PIB):

2.40%

2018

Si possible, veuillez fournir des données ventilées par secteurs:

Arts graphiques et reproduction de supports enregistrés

..... 0,2% Activités d'édition Activités de cinématographie, de vidéo et de programmes de télévision; activités d'enregistrement de son et d'édition musicale Activités de diffusion et de programmation de radio et télévision Services de technologies de l'information Services d'information
.....1,5% Recherche et développement Publicité et études de marché Autres activités professionnelles, scientifiques et techniques
..... 0,6% Activités de création, artistiques et spectacles
Activités de bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles"
..... 0,0% Total

2,4%

Part de l'emploi dans les secteurs culturels et créatifs:

1.90%

2018

Si possible, veuillez fournir des données ventilées par secteur, âge, sexe et type d'emploi:

Total en 2019 : 39 656 (20 258 hommes, 19 398 femmes) Par âge et sexe Total 2019 Homme Femme 15 - 17 1 1 18 - 19 5 5 20 - 24 29 32 25 - 29 49 45 30 - 34 50 50 35 - 39 54 35 40 - 44 57 51 45 - 49 62 55 50 - 54 48 46 55 - 59 28 23 60 - 64 18 17 >=65 9 3 Salariés Culture 410 362 772 % par rapport au total 2,0% 1,9% 1,9% Total salariés 20 258 19 398 39 656 Par secteur et sexe Total 2019 Homme Femme 22 1100 Édition de livres 5 10 22 1200 Édition de journaux 57 50 22 1300 Édition de revues 2 3 22 1400 Édition de supports de son enregistré 8 1 22 1500 Autres activités d'édition 0 1 22 2100 Impression de journaux 0 0 22 2200 Autres activités d'impression 46 27 22 2300 Reliure et achèvement 0 0 22 2400 Composition et photogravure 0 0 22 2500 Autres activités graphiques 22 17 22 3100 Reprod. supports son enregistrés 0 0 22 3200 Reprod. supports video enreg. 0 0 22 3300 Reprod. supports informatique enrage. 0 1 30 0202 Install. ordinateurs/autres équip info. 0 0 72 3010 Serv. gestion installations trait. don. 0 0 72 3020 Traitements informatiques données 0 0 72 4000 Activités liées à bases données 52 13 72 6000 Autres activités liées à informatique 1 9 73 1000 Recherche et développement sc. nat. 3 3 73 2000 Recherche et dev. s/ sciences sociales 0 0 74 1300 Études marché et enquêtes opinion 2 6 74 2030 Autres services techniques 21 10 744010 Agences et consultants publicité 51 55 74 4020 Gestion de supports publicitaires 3 10 74 8110 Lab. dev., impression, agrand. photos 0 1 74 8120 Studios fotogr. et autres activ. photo 2 7 74 8320 Activités de traduction 0 6 74 8410 Design non industriel et déco. intérieur 8 22 92 1110 Production de films 7 6 92 1210 Distribution de films cinéma 0 0 92 1220 Distribution films en film video 0 0 92 1300 Exhibition de films 10 6 92 2010 Activités de radio 61 40 92 2020 Production et distribution TV 4 0 92 2030 Diffusion programmes TV 0 0 92 3110 Création art., littéraire; interprét. d'art 9 13 92 3120 Production de spectacles 0 0 92 3130 Autres activités liées aux spectacles 7 15 92 3200 Gestion salles de spectacles 23 15 92 3430 Autres spectacles 1 0 92 4000 Activités d'agences d'infos 7 5 92 5100 Activités de bibliothèques et archives 0 2 92 5210 Activités de musées 0 8 92 5220 Activités de conservation lieux/bât. hist 0 0 92 5300 Activités jardins botaniques, zool./parcs 0 0 Total 410 362

Total du budget public alloué à la culture (en USD):

5,032,049USD

2018

Si possible, veuillez fournir la part allouée par secteur/domaine (en %):

Dépense publique en culture Dépense en culture par chapitres (Gouvernement d'Andorre et autorités locales ou "Comuns") 2016 2017 2018 Dépenses de personnel 4 993 277 5 017 227 5 210 434 Consommation biens courants/services 3 997 059 4 752 042 5 101 331 Virements courants 539 210 1 133 925 1 239 525 Investissements réels 4 696 416 5 157 810 3 717 969 Virements de capital 306 859 806 376 464 693 Actifs financiers 293 269 294 000 185 000 Total 14 826 090 17 161 380 15 918 952 Total dépense Gouvernement/"Comuns" (Caisse) 512 888 564 529 485 034 568 085 578 % Dépense Culture / Total dépense 2,9% 3,2% 2,8% % Dépense Culture / PIB 0,57% 0,64% 0,58%

Politiques et mesures pertinentes:

Livre blanc de la culture

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère de la Culture et des Sports et le Secrétariat d'État de l'Égalité et la Participation Citoyenne.

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Design

Arts numériques

Musique

Arts de la scène

Édition

Arts visuels

Site web de la politique/mesure, si possible:

<http://visc.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Établir les bases pour la création d'une politique culturelle nationale et globale à long terme.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ? :

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Cette mesure/initiative a été conçue tout au long de 2019 et elle est en processus d'élaboration. Les premières réunions avec les entités et agents culturels organisés (à partir de tables sectorielles) se sont tenues début mai 2020. Le 30 mai, par exemple, la ministre de la Culture et des Sports, Mme. Sílvia Riva, et le Secrétaire d'État pour l'Égalité et la Participation citoyenne, M. Marc Pons, ont présidé aussi la première rencontre virtuelle avec 93 autres créateurs et membres du tissu culturel andorran non organisés. En Andorre il y a beaucoup d'agents culturels et artistes de différentes disciplines qui n'appartiennent à aucune association et ce forum a été conçu pour que eux aussi puissent, parallèlement aux agents organisés en tables sectorielles, apporter leur diagnostic et idées pour enrichir le Livre blanc de la culture promu par le Gouvernement. Il y a eu une deuxième réunion début juin. En outre, en cohérence avec la volonté que le Livre blanc puisse recueillir un maximum de voix possibles, il faut souligner que sur le site web VISC.ad il y a une plateforme pour que la population en général et non organisée puisse apporter ses propositions et réflexions et être partie prenante de la prise de décisions pour la construction des politiques culturelles publiques du futur. La fin de ce processus participatif qui devrait entraîner une radiographie fidèle de la situation de la culture en Andorre est prévue avant la fin 2020 (possible implication du budget du Ministère de la Culture pour 2021).

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Type d'entité:

Secteur public

Type d'entité:

Secteur privé

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Statut de l'artiste

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère de la Culture et des Sports avec l'approbation finale du Conseil Général (Parlement andorran)

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Musique

Arts de la scène

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Depuis 2019, à l'initiative du Conseil Général (Parlement andorran), le Ministère de la Culture et des Sports est en train de rédiger un texte sur le Statut de l'Artiste. La fin de la rédaction est prévue à l'automne 2020 et le document devrait recueillir les demandes et besoins du secteur culturel et créatif du pays dans les domaines spécifiques de la sécurité sociale, des impôts et de la sécurité dans le travail. Le 16 juillet 2020, la Ministre de la Culture et des Sports, Mme Sílvia Riva, a livré aux parlementaires qui font partie de la commission législative pour l'éducation, la recherche, la culture, la jeunesse et les sports, le rapport sur le statut de l'artiste, qui devrait tenir compte des spécificités des différents types d'artistes. En ce sens, le cadre légal devrait s'adapter aussi bien aux personnes qui se consacrent aux arts en tant que professionnels qu'aux personnes qui, selon la Ministre, ont "une sensibilité spéciale" et souhaitent s'exprimer à travers des manifestations culturelles. Ainsi, la création du statut de l'artiste devrait permettre de préserver les droits mais entraînera aussi des obligations pour ne pas générer des inégalités.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

En attendant le retour des parlementaires sur le rapport cité ci-dessus, des résultats sont escomptés à partir de l'application du budget pour l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Non

Célébration de la Semaine de la Diversité Culturelle à Andorra la Vella

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Service de la Participation Citoyenne de la Mairie d'Andorra la Vella

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Musique

Arts de la scène

Arts visuels

Site web de la politique/mesure, si possible:

<http://www.andorralavella.ad/diversitatcultural>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La célébration de la Semaine de la Diversité Culturelle à Andorra la Vella a lieu depuis 10 ans à l'initiative du Service de la Participation Citoyenne de la Mairie (Comú) d'Andorra la Vella, à l'occasion de la Journée Internationale de la Diversité Culturelle pour le Dialogue et le Développement (21 mai). Elle a la double finalité de faire connaître les différentes cultures qui coexistent dans notre pays et favoriser les relations et les échanges entre les différentes associations culturelles. Ainsi, pendant une semaine entre 20 et 30 entités culturelles et de résidents au pays organisent avec le Service de la Participation Citoyenne du Comú d'Andorra la Vella un grand éventail d'activités pendant toute une semaine, ouvertes à tout le monde : expositions, projections de films, conférences, tables rondes et ateliers. Normalement, la dernière journée (samedi) commence avec différentes associations qui défilent ensemble dans les rues principales du centre ville (géants, danses folkloriques, diables, habits typiques de différents pays, etc.). Puis, regroupées autour d'une des places centrales de la capitale, plusieurs associations mettent en place des stands et proposent des plats typiques à un prix réduit pour que la population en général puisse déguster la gastronomie variée des différentes communautés étrangères présentes en Andorre. L'ambiance de kermesse est très festive et animée par plusieurs spectacles (notamment danses folkloriques et moderne, activités pour les enfants, concerts et coeurs de chant). Parallèlement, chaque année le Service de la Participation Citoyenne promeut l'organisation d'une action concrète qui implique la coordination et la collaboration avec et entre les associations, dans le but de créer un sentiment d'appartenance et de solidarité entre cultures. Voici les actions des 4 dernières années : • La publication d'un livre de recettes avec une cinquantaine de propositions gastronomiques originaires surtout des pays dont sont issues les différentes communautés présentes en Andorre (2016) ; • Un reportage vidéo ayant pour titre "Vinguts d'arreu, un país per a tots" ou « Venus de partout, un pays pour tous », édité à partir d'entretiens informels entre 2 personnes appartenant aux associations culturelles, sur les expériences vécues à partir de l'immigration en Andorre (2017) ; • Le vidéoclip musical "Conviure tots junts" ou « Vivre tous ensemble », conçu et réalisé par l'interprète Quim Salvat avec la collaboration active de membres d'associations culturelle et de résidents (2018) ; • Une balade poétique dans plusieurs rues et ruelles du centre ville moyennant des extraits de poèmes d'artistes du monde entier écrits de façon originale sur des passages piétons (2019). En 2020, en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, et pour célébrer en même temps le dixième anniversaire de la célébration de la Semaine de la Diversité culturelle, un site web a été créé à partir de l'initiative conjointe du Service de la Participation Citoyenne et des associations culturelles. Ce site illustre et met à disposition de la population en général les différentes activités organisées cette dernière décennie, ce qui montre bien l'engagement sans faille de l'autorité locale de la capitale envers la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en Andorre.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

La célébration de la semaine de la diversité culturelle est un évènement qui s'est consolidé au cours des années. En moyenne, une trentaine d'entités culturelles et de résidents qui représentent des pays des 5 continents y participent. La richesse de la célébration provient du fait que l'organisation compte avec la participation des entités locales considérées d'intérêt public parce qu'elles promeuvent la culture populaire andorrane, mais aussi les entités plus petites qui travaillent pour la promotion et la diffusion de cultures étrangères et minoritaires dans notre pays. Pendant les 4 dernières années la célébration a évolué et le Service de la Participation citoyenne a promu qu'outre le fait d'organiser une célébration dans laquelle les entités proposent des activités individuelles où l'objectif est de faire connaître l'entité même et de promouvoir la culture des pays qu'elles représentent, les entités collaborent entre elles pour organiser des activités conjointes. La

finalité de cette initiative est double, d'un côté favoriser l'échange et la collaboration entre les entités, et de l'autre côté, promouvoir que la citoyenneté puisse visualiser la diversité culturelle et la cohésion sociale existantes en Andorre.

Expositions au Centre d'Art d'Escaldes-Engordany

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Mairie (Comú) d'Escaldes-Engordany

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts visuels

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le pilier de la programmation du Centre d'Art d'Escaldes-Engordany (CAEE) a toujours été la diversité en tant que valeur fondamentale. Le Comú d'E-E a toujours essayé d'offrir des expositions pour montrer différentes cultures du monde entier et diffuser aussi la culture locale pour la rendre accessible à tout le monde. En outre, le vaste programme didactique travaillé au centre prévoit toujours des espaces pour la réflexion autour de la diversité et le respect de celle-ci.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Couleurs de Musique

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Mairie (Comú) d'Escaldes-Engordany

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Musique

Site web de la politique/mesure, si possible:

<https://www.e-e.ad/publicacio/3756/programacio-del-35e-festival-colors-de-musica-descaldes-engordany/>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

En 2019, a eu lieu le 35ème Festival "Couleurs de musique" organisé par le Comú d'Escaldes-Engordany. Il s'agit de plusieurs cycles de musique qui dans leur ensemble présentent un programme varié à travers un intéressant parcours de genres musicaux et interprètes provenant de partout dans le monde. Par exemple, l'initiative "Liceu a la fresca" existe depuis 2017. Il s'agit d'une collaboration avec le célèbre Liceu de Barcelone qui vise à diffuser des spectacles d'opéra à l'extérieur avec le but de populariser ce genre musical. Aussi, le cycle de Street Jazz, cycle consacré à montrer la diversité de styles qui coexistent sous le label jazz : jazz manouche, jazz flamenco, jazz plus contemporain, swing, etc. Il y a aussi le cycle "Nuits du monde", des soirées thématiques de musique et de gastronomie pour faire découvrir la culture musicale et esthétique, ainsi que la gastronomie de différents endroits du monde. <https://www.e-e.ad/publicacio/2579/les-imatges-de-la-nit-del-mon-a-londres-/> Finalement, le cycle Musiques du Monde, des concerts gratuits dans la rue qui montrent un large éventail de styles musicaux du monde entier. En 2020, en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus et des mesures prises pour garantir la distanciation sociale, le cycle Couleurs de Musique a du être annulé.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Petit week-end

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Mairie (Comú) d'Escaldes-Engordany

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Musique

Arts de la scène

Arts visuels

Site web de la politique/mesure, si possible:

https://www.ara.ad/cultura/tolerancia-convivencia-edicio-Petit-setmana_0_1651035078.html

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Programmation concentrée en un week-end d'activités adressées surtout à un public de famille. En 2016 il a été consacré à la tolérance et le vivre ensemble, et tous les actes prévoyaient de travailler et de réfléchir autour de la diversité culturelle. Par exemple, samedi des jeux et des ateliers thématiques pour enfants ont été organisés, autour de la culture du Portugal, la Nouvelle Zélande ou le Congo, afin de promouvoir la tolérance et le vivre ensemble entre cultures. Dimanche, l'activité 'Tastets del món' (dégustations du monde en français) a permis au public de goûter à des spécialités gastronomiques de pays exotiques comme le Liban, la Turquie ou la Thaïlande. Puis, l'après-midi a été animé par un atelier de danses du monde, montrant aux assistants différentes chorégraphies provenant d'Afrique, d'Asie ou de Hawaii. Finalement, le spectacle 'Oh, la guerre', une vision particulière de la guerra d'un point de vue adapté aux plus petits.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : OUI

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Programme de subventions pour entités et associations

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Mairie (Comú) de La Massana

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Musique

Arts de la scène

Arts visuels

Site web de la politique/mesure, si possible:

<https://lamassana.ad/serveis-socials/subvencions-entitats-socials-anim-lucre>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La politique culturelle de la Mairie (Comú) de La Massana dispose de différentes typologies de programmes de subventions pour favoriser et promouvoir le mouvement associatif de type culturel, ainsi que les entités sociales à but non lucratif liées au bénévolat et à la promotion de la divulgation culturelle. En ce sens, la Mairie encourage les entités culturelles à présenter des projets et analyse les demandes de subventions des associations, pour lesquelles on évalue leur incidence et impact dans la société, leur caractère agglutinant, le programme d'actions prévus en tenant compte du budget présenté et l'évaluation des actions effectivement réalisées lors des années antérieures. Le cadre règlementaire pour ces subventions est prévu dans le règlement de subventions de la Mairie de La Massana, qui fixe les conditions, forme et temporalité pour les demandes d'aides de la part des entités dûment régularisées en tant qu'associations de la société civile. Dans ce cadre, une des associations ayant plus d'activités dans le domaine culturel est ARCA:

<http://www.lamassanacomic.ad/ca/arca> Il s'agit d'une association pour la promotion de l'univers de la bande dessinée et l'illustration. En 2021 aura lieu l'anniversaire de la célébration d'un salon de la bande dessinée avec une grande répercussion au niveau national. Cette association gère aussi le musée de la bande dessinée avec l'organisation de plusieurs expositions temporaires d'artistes internationaux. Elle dispose aussi d'un fonds bibliographique très important ainsi que des originaux d'artistes et du matériel en relation avec le monde de la bande dessinée. Ainsi, cette entité reçoit différentes subventions pour mener à bien son programme annuel, autant pour des expositions temporaires comme pour l'organisation de l'événement "La Massana Còmic", ainsi que pour la gestion de son fonds bibliographique spécialisé. D'autre part, une autre subvention aide à payer l'espace physique où est situé le musée, un bâtiment de propriété publique l'entretien duquel dépend de l'administration locale. Donc, dans ce domaine et suite à la collaboration avec l'association ARCA, la Mairie promeut et travaille sur des politiques culturelles de promotion d'artistes locaux et étrangers ainsi que sur la promotion de cet art. Finalement, il y a aussi d'autres entités qui dépendent directement des subventions octroyées par la Mairie pour leur fonctionnement; il s'agit d'entités musicales, danses traditionnelles, arts de la scène, etc.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

162 364 \$

Saison de théâtre

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Mairie de Sant Julià de Lòria

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Site web de la politique/mesure, si possible:

<http://www.santjulia.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Le but principal de cette initiative culturelle est de faire découvrir au public andorran les arts de la scène à travers des pièces de premier niveau et de renommée, principalement issues de l'univers du théâtre catalan, mais aussi du reste de l'État espagnol et de la scène française. En même temps, la saison de théâtre à Sant Julià cherche à donner de la visibilité aux pièces de théâtre de production nationale. La programmation vise à être variée et au-delà du divertissement plus comique, les organisateurs choisissent des spectacles qui font réfléchir sur la condition humaine, les contradictions de notre société consumériste et les temps actuels que nous vivons en tant que civilisation occidentale décadente.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Type d'entité:

Secteur public

Type d'entité:

Secteur privé

DIVERSITÉ DES MÉDIAS

Les médias de service public ont une mission légale ou statutaire de promouvoir des expressions culturelles diverses :
OUI

Des politiques et mesures promeuvent la diversité des contenus dans la programmation en soutenant :

La diversité linguistique dans la programmation des médias

Des réglementations relatives aux contenus nationaux destinées aux médias audiovisuels existent (ex. des quotas pour la production ou la distribution de séries TV, de musique ou de films nationaux): NON

Une/des autorité(s) de régulation dédiée(s) au suivi des médias existe(nt): NON

Si OUI, veuillez fournir le nom et l'année de création de(s) autorité(s) de régulation:

-

Si OUI, cette/ces autorité(s) de régulation effectuent le suivi des:

-

Si OUI, cette/ces autorité(s) de régulation sont responsables de:

-

Politiques et mesures pertinentes:

Maintenance du français original

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

RTVA

Site web de la politique/mesure, si possible:

<https://www.andorradifusio.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Afin de promouvoir et de préserver l'importance et l'influence du français en Andorre, tout contenu en langue française diffusé sur la chaîne de télévision publique andorrane n'est ni traduit, ni sous-titré.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Normalisation du français dans les médias publics.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

Inclus dans le budget RTVA

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? : Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

À suivre, bon résultat.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Type d'entité:

Secteur public

Programme radio en français hebdomadaire

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

RTVA

Site web de la politique/mesure, si possible:

<https://www.andorradifusio.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Émission de radio en français qui explique la réalité de l'Andorre.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Faire arriver aux citoyens francophones l'actualité andorrane.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

À suivre, bon résultat

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Alliance Franco-Andorrane

Type d'entité:

Organisation de la société civile (OSC)

Actualité F24

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

RTVA - France 24

Site web de la politique/mesure, si possible:

<https://www.andorradifusio.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Emission en direct des informations de France 24.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

Diffuser l'actualité internationale et de la France en Andorre en langue française.

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ?: Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ?:

À suivre, bon résultat.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

France 24

Type d'entité:

Secteur public

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Des politiques, mesures et mécanismes de soutien ont été mis en place pour soutenir la transformation numérique des industries et des institutions culturelles et créatives (ex. fonds pour la numérisation des industries analogiques): OUI
Des politiques et mesures ont été introduites pour assurer l'existence d'un marché national dynamique pour les industries culturelles numériques, incluant des acteurs numériques divers et de toutes tailles (ex. règles de rémunération équitable, contrôle de la concentration du marché, mesures de prévention contre les monopoles des fournisseurs/distributeurs de contenu ou leurs algorithmes qui restreignent potentiellement la diversité des expressions culturelles): NON

Des politiques et mesures ont été mises en œuvre pour améliorer l'accès et la découvrabilité de la production nationale de contenus culturels dans l'environnement numérique (ex. plans d'action ou politiques en faveur du pluralisme des contenus numériques, soutien public à des portails culturels ou artistiques dans des langues spécifiques, plateformes nationales ou régionales de distribution de contenu local en ligne, etc.): NON

Des mesures et des initiatives ont été mises en œuvre pour promouvoir la créativité et les compétences numériques des artistes et des professionnels de la culture qui travaillent avec les nouvelles technologies (ex. espaces d'expérimentation, incubateurs, etc.): NON

Des statistiques et des études comprenant des données récentes sur l'accès aux médias numériques, et notamment sur le type de contenu culturel rendu accessible par les médias numériques, sont disponibles: NON

Percentage of the population with subscriptions to online cultural content providers (e.g. Netflix, Spotify, Amazon, etc.):
45.10%

2019

Politiques et mesures pertinentes:

-

PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Des associations professionnelles et/ou des syndicats représentant les artistes et/ou les professionnels de la culture existent dans les secteurs suivants (ex. fédération des musiciens, syndicats des éditeurs, etc.):

Design
Musique
Édition
Visual Arts

Des programmes de financement public soutenant l'implication des organisations de la société civile (OSC) dans la promotion de la diversité des expressions culturelles existent: OUI

Des opportunités de formation ou de mentorat ont été organisées ou soutenues par les autorités publiques durant ces 4 dernières années pour développer les capacités de organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la promotion de la diversité des expressions culturelles dans des domaines tels que la communication, les actions de plaidoyer et/ou la levée de fonds: OUI

Des mécanismes de dialogue entre les autorités publiques et les organisations de la société civile (OSC) ont été mises en œuvre pour l'élaboration des politiques culturelles et/ou leur suivi durant ces 4 dernières années (réunions, groupes de travail, etc.): OUI

Si OUI, veuillez fournir jusqu'à 2 exemples:

Dans le cadre du Sommet Ibéroaméricain ont eu lieu des réunions bilatérales avec des pays comme la Colombie ou le Brésil pour essayer de trouver des synergies et points communs pour l'application de certaines bonnes pratiques dans le secteur de l'activité culturelle. Par exemple, l'Andorre a présenté devant les représentants culturels ibéroaméricains l'implantation de politiques musicales dans des écoles spécialisées, collectifs plus vulnérables, etc.

Des politiques et des mesures de promotion de la diversité des expressions culturelles ont été élaborées en consultation avec les organisations de la société civile (OSC) durant ces 4 dernières années: -

Politiques et mesures pertinentes:

OBJECTIF 2 - PARVENIR À UN ÉCHANGE ÉQUILIBRÉ DE BIENS ET SERVICES CULTURELS ET ACCROÎTRE LA MOBILITÉ DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE



MOBILITÉ DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE

Veillez indiquer si les politiques et mesures suivantes existent dans votre pays:

Des politiques et mesures soutenant la mobilité sortante des artistes et des professionnels de la culture (ex. bureaux d'export, soutien à la participation des professionnels de la culture aux marchés culturels internationaux, etc.)

Des politiques de visa spécifiques et d'autres mesures transfrontalières soutenant la mobilité entrante des artistes et des professionnels de la culture étrangers dans votre pays (ex. procédures de visa simplifiées, frais de visa réduits, visas de plus longue durée, etc.)

Des réglementations relatives aux permis de travail soutenant la mobilité entrante des artistes et professionnels de la culture étrangers dans votre pays (ex. accords supprimant la double imposition, permis de travail spéciaux et assurance maladie, subventions couvrant les frais de subsistance, etc.)

Veillez indiquer si les programmes opérationnels suivants ont été développés ou soutenus/financés par les autorités publiques durant ces 4 dernières années:

Des infrastructures ayant un mandat de promotion de la diversité des expressions culturelles et accueillant un large nombre d'artistes étrangers, notamment en provenance des pays en développement (ex. résidences artistiques, instituts culturels)

Des événements culturels majeurs ayant un mandat de promotion de la diversité des expressions culturelles et accueillant un large nombre d'artistes étrangers, notamment en provenance des pays en développement (ex. saisons culturelles, festivals, marchés des industries créatives)

Veillez indiquer si les fonds suivants ont été gérés ou soutenus par les autorités publiques durant ces 4 dernières années (ex. bourses d'études, bourses de voyage, etc.):

Des fonds publics soutenant la mobilité sortante des artistes et des professionnels de la culture nationaux ou en résidence

Des fonds publics soutenant la mobilité entrante des artistes et des professionnels de la culture étrangers

Politiques et mesures pertinentes:

Résidence pour artistes FABER - ANDORRA

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère de la Culture et des Sports

Institut Ramon Llull de la Generalitat de Catalunya (Gouvernement de la Catalogne)

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Cinéma/Arts audiovisuels

Design

Arts numériques

Musique

Arts de la scène

Edition

Arts visuels

Site web de la politique/mesure, si possible:

<https://faberllull.cat/ca/faberandorra/>

<https://faberllull.cat/ca/faberandorra/>

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

C'est une résidence interdisciplinaire que veut promouvoir l'importation de talents, la connaissance de nouveaux projets, les relations internationales et aussi mettre à disposition des citoyens les activités que les résidents puissent offrir. L'initiative part de la Résidence Faber à Olot, une petite ville de la Catalogne. Le 2 septembre 2019, la Ministre de la Culture et des Sports, Mme Sílvia Riva, et la Directrice de l'Institut Ramon Llull, Mme Iolanda Batallé, ont signé l'accord de collaboration pour la création de la Résidence des Arts, des Sciences et des Humanités Faber – Andorra, un projet qui s'adapte parfaitement à la réalité andorrane. La résidence, située où se trouvent actuellement les Ateliers d'Art de La Massana, permettra d'accueillir des artistes et des professionnels créatifs issus de divers domaines (écrivains, traducteurs, artistes de disciplines différentes, chercheurs, scientifiques, musicologues, etc.) qui voudraient mener à terme un séjour pour développer un projet concret. L'accord peut être renouvelé chaque année et compte avec un budget initial de 6.000 euros pour les mois restants de l'année 2019 et de 12.600 euros pour 2020. Le premier objectif est de faciliter les échanges avec les créateurs, les étudiants et groupes artistiques du pays qui peuvent être intéressés à mieux connaître l'activité ou le domaine de travail développé par l'artiste résident, afin d'établir un maximum de synergies. D'autre part, cette résidence Faber - Andorra a une vocation de diplomatie culturelle, car la création de Faber – Andorra, devrait permettre de créer et d'établir des collaborations avec d'autres résidences internationales qui accueillent des résidents andorrans. Ainsi, un comité formé par des représentants de l'Institut Ramon Llull et du Ministère de la Culture et des Sports se chargera d'assurer le suivi du projet et de sélectionner les meilleurs candidats. L'appel à candidatures est ouvert à des professionnels de partout dans le monde et initialement seront individuelles. Dans cette première phase du projet, les organisateurs ont fixé un maximum de 10 résidents chaque année et un séjour (résidence) de trois semaines chacun. Après le premier appel à candidatures (fin mars 2019) les 5 premiers résidents ont été retenus. Ainsi, le 9 septembre, Faber – Andorra a accueilli la première résidente, l'américaine Kathleen McNerney: professeur d'études hispaniques et de la Femme à l'Université de West Virginia et traductrice, elle a décidé centrer sa résidence sur l'oeuvre de l'écrivaine catalane Maria Mercè Marçal. Les autres résidents seront: Irina Poleshchuk, Paul Behrens, Paul Gifford et Raisa Jurva.

<https://www.govern.ad/cultura/item/10636-cultura-signa-el-conveni-de-col-laboracio-amb-l-institut-ramon-llull-per-fer-realitat-la-residencia-faber-andorra> <https://www.elperiodic.ad/noticia/73927/la-residencia-faber-andorra-es-posara-en-marxa-el-9-de-setembre> <https://www.donasecret.com/societat/flash-social/residencia-faber-andorra/>

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ?:

L'Andorre bénéficie des connaissances et du talent des résidents parce que au cours de chaque résidence a lieu au moins une activité (conférence, atelier, etc) adressée à la population andorrane pour donner à connaître la nature du travail réalisé par la personne résidente.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

Budget initial de 6.000 euros pour les mois restants de l'année 2019 et de 12.600 euros pour 2020.

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Institut Ramon Llull

Type d'entité:

Secteur public

Art Camp Andorra "Des couleurs pour la planète"

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Mairie d'Ordino

Domaines culturels couverts par la politique/mesure:

Arts de la scène

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

Art Camp Andorra, Des couleurs pour la planète, est une rencontre d'artistes peintres de différents pays qui, tous les deux ans, depuis 2008, a lieu à Ordino à l'initiative de la Commission Nationale Andorrane pour l'UNESCO et sous le parrainage de l'UNESCO. La mairie d'Ordino est le sponsor principal du projet en plus d'offrir le support logistique pendant la rencontre. Son but, outre le caractère artistique du projet est, notamment, de participer à forger une culture du dialogue, du respect et du vivre ensemble en faisant partager 10 jours d'ateliers, de rencontres artistiques et d'échanges, entre artistes, mais aussi, avec les habitants et en particulier les enfants et les jeunes d'Andorre. L'objet du projet est donc de faciliter, moyennant l'art, l'échange de valeurs que l'UNESCO défend, en collaboration avec d'autres institutions internationales, pour l'instauration d'une culture de la paix. Depuis sa création, Art Camp-Andorra a rassemblé plus de 150 artistes venus de tous les continents et a contribué à la création de près de 600 œuvres originales, dont certaines ont déjà participé à des expositions itinérantes qui ont fait connaître non seulement l'expression artistique des participants mais aussi l'esprit qui les anime dans de nombreuses capitales ainsi qu'au siège d'institutions internationales, elles-mêmes porteuses de valeurs promouvant la paix et le respect : l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'OSCE, les Nations Unies. Suite aux six éditions de l'Art Camp-Andorra, celui-ci est désormais reconnu comme un ambitieux projet international recherchant à instaurer un dialogue, une complicité et des échanges culturels par la rencontre d'artistes venus de tous les horizons, et pour certains, de pays en conflit ouvert. Hedva Ser, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO et envoyé spéciale pour la diplomatie culturelle, est la marraine du projet Art Camp-Andorra depuis 2012. La Co-principauté espère pouvoir, à chaque nouvelle édition, ancrer encore davantage Art Camp-Andorra dans un concept plus large de promotion de la culture de la paix intégrant l'éducation à la démocratie et aux droits humains, le dialogue interculturel et de respect de la diversité des expressions culturelles dans lequel elle s'est engagée. Les expériences vécues au cours d'Art Camp par certains artistes, le dialogue qu'ils ont su instaurer, a posteriori, entre des membres de communautés différentes ou des ressortissants de pays en conflit, aussi minimes soient-elles, nous confortent dans l'idée que ces expériences peuvent porter leurs fruits, sur le long terme, en ouvrant des voies de dialogue... Dans ce sens, Art Camp-Andorra participe pleinement de l'engagement de l'Andorre pour le développement d'une culture de la paix, indissociable d'une éducation pour tous, d'un renouveau de la citoyenneté démocratique et du respect des droits de l'homme, indispensables pour un meilleur vivre ensemble.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ? :

NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ? :

De manière générale, chaque édition du projet Art Camp Andorra a un grand succès et sa continuité est assurée grâce aux expositions itinérantes des œuvres qui font désormais partie de la collection artistique. On peut affirmer que les résultats du projet sont très satisfaisants, car ils atteignent les principaux objectifs et en raison de l'impact qu'ils ont tant au niveau national qu'international grâce aux artistes participants.

Ressources financières allouées à la politique/mesure en dollars américains:

40 300 \$ (pour chaque édition, tous les 2 ans)

La mise en œuvre de la politique/mesure a-t-elle été évaluée ? : Oui

Si oui, quelles sont les principales conclusions/recommandations ? :

- Réduire le nombre d'artistes - Sélectionner des artistes déjà engagés dans des projets promouvant les valeurs de l'UNESCO (culture de la paix, dialogue entre les cultures, ODD)

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

FEDA (Forces électriques andorranes)

Type d'entité:

Secteur public

Ministère des Affaires étrangères,

Type d'entité:

Secteur public

Comú d'Ordino (gouvernement local)

Type d'entité:

Secteur public

ÉCHANGE DES BIENS ET SERVICES CULTURELS

Des stratégies ou des mesures d'exportation soutenant la distribution de biens et services culturels en dehors de votre pays existent dans les domaines suivants:

Musique

Édition

Visual Arts

Performing Arts

Votre pays a accordé ou a bénéficié d'un traitement préférentiel* soutenant des échanges équilibrés de biens et services culturels durant les 4 dernières années:

-

Si OUI, veuillez fournir jusqu'à 2 exemples:

-

Durant les 4 dernières années, votre pays a accordé ou bénéficié de l'Aide pour le commerce, une forme d'Aide au développement visant à renforcer les capacités à formuler des politiques commerciales, à participer aux négociations et à mettre en œuvre des accords qui donnent un statut spécial aux biens et des services culturels:

OUI, j'ai accordé l'Aide pour le commerce

Si OUI, veuillez fournir jusqu'à 2 exemples:

'Mos&Teatre' est une synergie entre les restaurateurs et les activités organisées par le Ministère de la Culture. Au moment d'acheter l'entrée pour un spectacle, l'utilisateur a l'option de payer un petit supplément qui inclut le prix d'un repas, préalablement accordé avec le restaurateur.

Politiques et mesures pertinentes:

-

TRAITÉS ET ACCORDS

Des accords multilatéraux ou bilatéraux de commerce et/ou d'investissement accordant un statut particulier aux biens et/ou services culturels ont été signés durant ces 4 dernières années ou bien sont en négociation:

OUI

Des accords multilatéraux ou bilatéraux incluant des dispositions spécifiques accordant un statut particulier aux biens et services culturels et aux produits numériques dans le domaine du commerce électronique ont été signés durant ces 4 dernières années ou bien sont en négociation:

OUI

Des accords, traités, déclarations et/ou stratégies multilatérales ou bilatérales répondant à des enjeux politiques en lien avec la diversité des expressions culturelles (ex. éducation, numérique, propriété intellectuelle, développement durable, égalité de genres, etc.) ont été signés ou amendés pour prendre en compte les objectifs et principes de la Convention de 2005 durant ces 4 dernières années: NON

Politiques et mesures pertinentes:

Accord d'association avec l'Union européenne

Nom de l'agence chargée de la mise en œuvre de la politique/mesure:

Ministère des Affaires étrangères

Décrivez les principales caractéristiques de la politique/mesure:

La Principauté d'Andorre est en train de négocier un nouvel accord d'association avec l'Union européenne, conjointement avec la Principauté de Monaco et la République de Saint-Marin afin de fixer un nouveau cadre de référence pour les relations entre l'Union et les trois petits États. Ainsi, la négociation de l'Accord d'Association avec l'UE, dont le but principal est de faciliter la diversification économique de l'Andorre, se divise en 3 blocs : 1) Le premier bloc de la

négociation est l'accord cadre, c'est à dire les règles du jeu générales établies par l'UE d'un côté et par l'Andorre, Monaco et San Marino d'un autre côté. 2) Ces règles du jeu générales sont nuancées suivant chacun des 3 micro-États qui négocient avec l'UE ; c'est pourquoi ces nuances se concrétisent dans 3 protocoles, chaque État négociateur ayant son propre portefeuille de protocoles. Pour l'instant, le protocole de l'Andorre n'inclut que des textes concernant la libre circulation de marchandises. 3) Finalement, il y a les annexes, 25 au total, un pour chaque domaine thématique. Il s'agit en fait de l'acquis législatif de l'UE. • 1) L'Annexe II relatif aux "Normes techniques, standards, essais et certification" inclut le Chapitre XXV intitulé "Cultural goods", qui concerne une seule norme : la DIR 2014/60 relative à la restitution de biens culturels qui ont quitté de manière illégale le territoire d'un EM. Cette DIR traite des biens d'intérêt ou qui ont une valeur historique, paléontologique, ethnographique, numismatique ou scientifique, ayant été classifiés comme patrimoine national par l'UE. La DIR prévoit que les organismes publics nationaux des EM doivent coopérer entre eux et échanger de l'information sur ces biens, moyennant le système de coopération administrative SIS (Système d'Information du Marché Intérieur) afin de restituer les biens concernés. Une fois signé l'Accord d'Association, l'Andorre devrait être en mesure de respecter cette directive, à moins qu'une adaptation temporelle ou technique ne soit demandée. • 2) La "Partie VI A" de l'Accord cadre relative à "La coopération en dehors des quatre libertés" décrit dans son article VI.A.1 les différents domaines dans lesquels l'Andorre et l'UE pourront coopérer moyennant la participation de l'Andorre à des programmes européens. Il ne s'agit pas de domaines propres du Marché Intérieur (et donc d'exécution obligatoire), mais plutôt d'autres politiques ou activités de l'UE dans lesquelles l'Andorre pourra, si elle le souhaite, participer. L'Andorre voudrait inclure la culture dans cette liste. Dans le domaine culturel, il existe le programme européen "Creative Europe", qui soutient les secteurs de la culture et de la création audiovisuelle. Les objectifs généraux du programme sont de préserver, développer et promouvoir le patrimoine et la diversité culturelle et linguistique de l'Europe, et d'augmenter la compétitivité des secteurs de la culture et de la création, tout particulièrement le secteur audiovisuel. Le programme finance des artistes et des professionnels de la culture, cinémas, films, traductions de livres, etc. Fin 2018, le Conseil de l'UE a approuvé la prorogation du programme pour la période suivante de programmation 2021-2027 (la période actuelle étant 2014-2020). Avec l'arrivée de la crise sanitaire et dans le cadre des mesures d'urgence adoptées par l'UE, le programme Creative Europe a été adapté (prorogation des délais de présentation de candidatures, injection de 5 millions € pour les salles de cinéma, etc.). Finalement, dans le cadre du Cadre Financier Pluriannuel actuellement sujet à négociation, le "Plan de relance" de la CE prévoit d'augmenter le budget du programme jusqu'à 1.500 millions € pour la période 2021-2027. • 3) Le Chapitre 2 "Les aides d'Etat" prévoit la possibilité pour l'Etat d'octroyer des aides destinées à promouvoir la culture et la conservation du patrimoine. En ce qui concerne les Services culturels (et sans trop savoir ce que la Convention prévoit concrètement), nous comprenons que les dispositions relatives à la Libre Circulation des Services (Prestation des Services et Liberté d'Etablissement) prévues dans l'Accord cadre et dans les Annexes VIII (Droit d'établissement) et X (Services en général) devraient être appliquées.

La politique/mesure cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ? : NON

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) soutient-il la mise en œuvre de la politique/mesure ? :
NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la politique/mesure ? :

La Principauté d'Andorre existe en tant qu'État depuis longtemps; elle a toujours été au cœur de l'histoire européenne et entretient des relations politiques, économiques, sociales et culturelles profondes et anciennes avec les États dans son voisinage immédiat et l'Union dans son ensemble; le partenariat de l'Union avec ce pays repose sur notre ensemble commun de valeurs politiques et culturelles ; Lors des négociations sur l'accord d'association, il est important de tenir pleinement compte des spécificités de l'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin, en tant que pays de petite dimension territoriale, conformément à la déclaration 3 relative à l'article 8 du traité sur l'Union européenne ; qu'il est, par conséquent, important de reconnaître la faible dimension territoriale et le faible nombre d'habitants de l'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin, ainsi que les incidences qui en découlent pour ce qui est de préserver l'accès et l'inclusion socio-économiques des citoyens de ces États; que cet accès et cette inclusion sont essentiels pour préserver la culture, les traditions et les valeurs propres aux trois communautés; que, en l'absence de tels mécanismes spécifiques d'accès et d'inclusion, certains citoyens peuvent avoir du mal à trouver les moyens nécessaires pour vivre dans leur pays d'origine; qu'il est donc essentiel de préserver, notamment par des dispositions adéquates dans l'accord d'association, le tissu politique, socio-économique, culturel et identitaire de l'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin, et de l'adapter aux réalités de l'intégration européenne ;

Partenaires engagés dans la mise en œuvre de la politique/mesure :

Gouvernement d'Andorre et Union Européenne

Type d'entité:

OBJECTIF 3 - INCLURE LA CULTURE DANS LES CADRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



POLITIQUES ET PLANS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les stratégies et les plans nationaux de développement durable reconnaissent le rôle stratégique de:

La culture (en général)

Veillez évaluer de 1 à 4 le type de résultats attendus en lien avec l'inclusion de la culture dans les stratégies et les plans nationaux de développement (1 = le résultat le plus souvent attendu ; 4 = le résultat le moins attendu):

Economique (ex. emploi, commerce, propriété intellectuelle, industries culturelles et créatives, développement rural et territorial): 3

Social (ex. cohésion sociale et inclusion, inégalité et réduction de la pauvreté, valeurs et identité, groupes vulnérables et minorités, capital humain et autonomisation, éducation): 1

Environnemental (ex. ressources naturelles, réduction de l'impact environnemental des industries et des pratiques culturelles): 4

Culturel (ex. infrastructure culturelle, participation et accès à la culture, innovation, soutien aux artistes): 2

Des organismes culturels publics et des agences responsables des industries culturelles et créatives sont impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et plans nationaux de développement durable (ex. participation à des mécanismes de coordination tels que des comités mixtes de planification): NON

Des initiatives et projets de régénération régionale, urbaine et/ou rurale fondés sur les industries culturelles ont été mis en œuvre durant les 4 dernières années: NON

Des politiques et mesures facilitent la participation à la vie culturelle et l'accès à des infrastructures et des expressions culturelles diverses, notamment en répondant aux besoins des groupes vulnérables et défavorisés (ex. par le biais de droits d'entrée réduits, de stratégies de développement des publics, de l'éducation artistique et de la sensibilisation des publics): OUI

Politiques et mesures pertinentes:

-

COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Votre pays a contribué ou bénéficié du Fonds International pour la Diversité Culturelle (FIDC) durant ces 4 dernières années:

OUI, mon pays a contribué au FIDC

Des stratégies de coopération pour le développement, incluant les stratégies de coopération Sud-Sud, reconnaissent le rôle stratégique de la créativité et des expressions culturelles diverses: NON

Si OUI, veuillez fournir le(s) nom(s) de(s) stratégie(s) et leur(s) année(s) d'adoption:

-

Votre pays gère des programmes multilatéraux et/ou bilatéraux de coopération dédiés à l'assistance technique et au renforcement des capacités soutenant:

Des artistes et des professionnels de la culture dans des pays en développement

Valeur de la contribution nationale totale au Fonds International pour la Diversité Culturelle (en dollars américains):

19,357.32

2018

Politiques et mesures pertinentes:

-

OBJECTIF 4 - PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS FONDAMENTALES



ÉGALITÉ DES GENRES

Des ministères, agences gouvernementales et/ou organes parlementaires en charge de l'égalité des genres:

Existents mais ne sont pas pertinents pour les professionnels de la culture

Des politiques et mesures ont été mises en œuvre pour soutenir la participation pleine et effective des femmes à la vie culturelle durant ces 4 dernières années: OUI

Des politiques et mesures ont été adoptées pour soutenir la reconnaissance et la progression de carrière des femmes en tant qu'artistes, professionnelles de la culture et/ou entrepreneures créatives (ex. assurer un salaire égal à travail égal, accès égalitaire au financement, structures de mentorat et de coaching, mesures anti-discrimination, etc.): NON

Des données sont régulièrement collectées et diffusées pour faire le suivi de:

La participation des femmes à la vie culturelle

Politiques et mesures pertinentes:

-

LIBERTÉ ARTISTIQUE

La constitution et/ou les cadres nationaux réglementaires reconnaissent officiellement:

Le droit des artistes à créer sans censure ni intimidation

Le droit des artistes à diffuser et/ou interpréter leurs créations artistiques

Le droit pour tous les citoyens de jouir librement des créations artistiques dans les sphères publique et privée

Le droit pour tous les citoyens de participer sans restriction à la vie culturelle

Des organismes indépendants sont établis pour recevoir les plaintes et/ou faire le suivi des violations et des restrictions à l'égard de la liberté artistique: OUI

Des initiatives pour protéger les artistes en danger ou en exil ont été développées ou soutenues par les autorités publiques durant ces 4 dernières années (ex. en fournissant des refuges, des conseils, des formations, etc.): -

Des mesures et des initiatives destinées à assurer une prise de décision transparente dans l'attribution de financements gouvernementaux, d'aides d'État et de prix pour les artistes existent ou ont été introduites ces 4 dernières années (ex. par le biais de comités indépendants, etc.): OUI

Des mesures de protection sociale prenant en compte le statut professionnel des artistes ont été adoptées ou révisées durant ces 4 dernières années (ex. assurance santé, plans de retraite, allocations chômage, etc.): OUI

Des mesures économiques prenant en compte le statut des artistes ont été adoptées ou révisées durant ces 4 dernières années (ex. accords collectifs, impôt sur le revenu et autres cadres réglementaires, etc.): OUI

Politiques et mesures pertinentes:

-

MEASURES AND INITIATIVES REPORTED BY CIVIL SOCIETY ORGANIZATIONS

Décrire la façon dont le formulaire des OSC a été utilisé pour promouvoir la collaboration avec les OSC dans la préparation de ce rapport, y compris la distribution du formulaire et les modalités de collecte et d'analyse des informations reçues. Veuillez indiquer le pourcentage de mesures et d'initiatives qui ont été considérées comme pertinentes par la Partie et incluses dans le formulaire des rapports périodiques.:

Dans ce cas précis le formulaire des OSC a été distribué électroniquement et a été utilisé pour recueillir l'information sur les politiques et mesures exemplaires sous chacun des quatre objectifs et 11 domaines de suivi. La société civile a été consultée par l'entremise des membres de la Commission nationale andorrane pour l'UNESCO ainsi que de représentants du ministère des affaires étrangères. En tout, près d'une vingtaine d'entités à but non lucratif ont été consultées, ce qui représente des centaines de membres dans tous les domaines culturels (livre, cinéma, télévision, presse écrite, nouveaux médias, musique, arts d'interprétation et arts visuels).

OBJECTIF 1 – Soutenir des systèmes de gouvernance durables pour la culture:

Difusion du patrimoine et de l'identité de la Principauté d'Andorre

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Cal Pal, Mme. Esther Jover Martin

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<http://www.calpalandorra.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Cal Pal de la Cortinada est l'une des plus anciennes maisons d'Andorre, documentée depuis 1347. Le bâtiment est un exemple de l'architecture vernaculaire andorrane et de l'évolution historique du pays, car la maison a évolué physiquement au fil des siècles (du X^{IV}e au XXI^e siècle), selon les besoins et le patrimoine de la famille. La propriété actuelle, qui l'a acquise en 1961 (le dernier habitant de la maison est décédé en 1956), l'a restaurée dans les années 1990 et en 2018 l'a ouverte comme centre de réflexion et d'identité. La maison peut être visitée pour son intérêt historique et patrimonial, mais accueille également des activités culturelles et des expositions sur le patrimoine / histoire / identité. La première exposition a été "Primera perdu", de l'artiste catalan Jordi Fulla (1967-2019), qui a peint des structures en pierre sèche que l'on retrouve dans toute la Principauté d'Andorre. Parmi les activités organisées, à Noël 2019-2020 a été célébré Un Noël à Cal Pal, dans lequel il a été transmis comment les vacances étaient célébrées il y a des années (et des siècles) avec des ateliers spécialement conçus pour les enfants.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

- Depuis l'ouverture de la maison en octobre 2018, plus de 3000 personnes l'ont visitée. - Plus d'une centaine d'enfants inscrits aux ateliers "Un Nadal à Cal Pal". - De plus en plus, la maison est demandée pour accueillir des événements, autant privé que culturel: par exemple, l'ONCA y a organisé un concert l'été 2019 et prévoit de faire pareil en 2020; il y a eu des entretiens, des présentations de livres, des réunions ministérielles et divers groupes artistiques et artistes individuels se sont intéressés à la réalisation de projets. Priorités futures: - Garantir l'accès à la culture, notamment aux personnes disposant de moins de ressources financières. - Inclure une formation artistique / culturelle dans les programmes scolaires. - Mettre en œuvre des actions sur la culture et la santé, car la culture est de plus en plus "prescrite" pour la santé. - Promouvoir la culture comme un espace ouvert à la réflexion critique, à la réflexion et au questionnement. - Contribuer au maintien du patrimoine culturel et naturel. De cette façon on peut expliquer la passé, comprendre le présent et que les générations futures puissent en profiter. - Favoriser un tourisme culturel durable.

Inventaire diffusion de la pierre sèche de la Principauté d'Andorre

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Cal Pal - Mme. Esther Jover Martin

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<http://www.primerapedra.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Cal Pal de la Cortinada a conclu un accord avec le ministère de la Culture du gouvernement d'Andorre pour identifier, inventorier et diffuser le patrimoine du pays en pierre sèche, car on estime qu'il y a des milliers de structures distribuées sur tout le territoire, beaucoup d'entre elles sont déjà démolies et presque disparues. Cal Pal engage des guides de montagne pour localiser les structures, les photographier et signaler leurs caractéristiques et leurs coordonnées GPS. Ces informations sont saisies sur le site www.primeraPEDRA.com, qui est également ouvert à tout randonneur qui localise une structure et souhaite l'inventaire sur le web. Toutes les données sont vérifiées par le service du Patrimoine Culturel (gouvernement). En 2019, un premier cours a été organisé pour apprendre à restaurer les murs et les huttes en pierre sèche, avec un diplôme délivré par le ministère de la Culture. L'idée est que ce cours soit approuvé par le ministère de l'Éducation et proposé périodiquement. Les communs collaborent également au projet. Des itinéraires ont également été conçus pour découvrir la pierre sèche in situ, avec des guides de montagne professionnels.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

- Il existe déjà plus de 500 structures inventoriées. - La première édition du parcours pierres sèches a rencontré un vif succès et a doublé le nombre de places prévues. - Au cours de la première année, "l'orbi del Cubil" (Encamp) et plusieurs refuges Encodina (Ordino) ont été restaurés. - Cal Pal a accueilli la première réunion du Comité d'experts sur la pierre sèche, avec des représentants d'Andorre, de la France et de l'Espagne. Priorités futures: - Diffuser la technique de la pierre sèche en tant que patrimoine immatériel de l'humanité, déclarée par l'Unesco en 2018. - Sensibiliser sur la valeur de la pierre sèche. - Poursuivre la destruction du patrimoine en pierre sèche. - Promouvoir la coopération entre les territoires. - Faire pression sur les États pour maintenir et promouvoir ce type de construction. - Encourager la formation pour transmettre des connaissances.

- 1 -Conservation des deux stations de radios établies en Andorre (Radio Andorre et Sud Radio) et leur éventuelle considération comme pouvant figurer à une candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. - 2- Restauration d'un vieil autocar de 1946 ayant

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Belles Cases Andorranes - M. Claude Benet

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

- Dans le cadre des statuts de notre association qui recommandent de veiller à la conservation et préservation du patrimoine, nous nous sommes attelés à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la valeur patrimoniale (matérielle et immatérielle) des deux stations de radios (Radio Andorre et Sud Radio) qui ont émis depuis 1939 (pour la première) et 1959 (pour la seconde) jusqu'en 1981. Les deux stations ont eu une puissance d'émission que leur permettait de couvrir une bonne partie du territoire européen, et même au-delà, motif pour lequel nous pensons que leur importance va bien au-delà de l'Andorre. Par ailleurs, les deux stations ont, séparément et conjointement une valeur de cadre historique qu'il convient de sauvegarder et divulguer, en plus de l'intérêt technique et architectural de leurs deux respectifs édifices ainsi que leur contenu, dont certaines pièces sont pratiquement uniques au monde. C'est dans cet esprit que notre association, Belles Cases Andorranes, a lancé l'idée d'une commémoration du 80ème anniversaire de la fondation de Radio Andorre inaugurée le 7 Août 1939. Cette commémoration eut lieu à Encamp, paroisse dans laquelle se situent les deux édifices émetteurs, le 7 août 2019. A cette commémoration organisée 80 ans jours pour jour après l'inauguration de Radio Andorra s'y sont joints, à notre demande, le Gouvernement d'Andorre par l'entremise de son Ministère de Culture et le Comú d'Encamp (municipalité). Un nombre d'anciens professionnels ayant travaillé dans l'une ou l'autre station (parfois les deux) furent invités et enrichirent la journée de leurs apports. Par ailleurs, nous nous attelons à sauvegarder et restaurer un vieil autocar construit au Canada en 1946 et carrossé à Paris qui servit sur la ligne Andorre-Ax-Les-Thermes et Andorre l'Hospitalet, et qui avait été abandonné pendant près de quarante ans. En ce sens notre association a pu recueillir 25 000€ des 60 000€ à 80 000€ nécessaires pour sa complète restauration. L'intérêt de la sauvegarde et restauration de ce vieil autocar, le plus ancien encore existant en Andorre, réside, au-delà du véhicule en soi, en l'illustration du transport de passagers par route et des communications par les routes de montagnes. Pour l'instant le projet que nous avons initié n'a suscité qu'un d'intérêt minime de notre ministère de tutelle qui, devrait être concerné au premier chef.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Capitol 9 : En ce qui concerne les résultats atteints pour la sauvegarde et l'inscription des deux édifices au patrimoine mondial de l'UNESCO, nous sommes tenus dans l'ignorance de la part de notre ministère de tutelle. Nous craignons que ces actifs patrimoniaux d'importance unique pour l'Andorre, et pas que, puissent devenir des édifices administratifs ou cédés à des intérêts privés qui leur ôteront toute valeur culturelle. En ce qui concerne la restauration du vieil autocar il en va de même. Nous progressons seuls en tant qu'association sans aucun apport financier de notre ministère de tutelle pas plus que du soutien technique qui nous fait cruellement défaut et dont nous aurions le plus grand besoin pour procéder dans les règles de l'art. Priorités futures: La première des priorités est d'établir un dialogue fluide et sincère entre les OSC et le ministère chargé de la culture et autres administrations. C'est ainsi que nous avons noté d'une part, une administration rigide et facilement contrariée par des initiatives surgies d'associations comme la nôtre, qui avec très peu de moyens essaie de sauvegarder des éléments essentiels de notre patrimoine, et d'autre part un manque de communication. L'Andorre est suffisamment petite pour qu'un dialogue puisse s'établir entre les bénévoles comme nous et l'administration en charge. Par ailleurs, le patrimoine culturel en Andorre, au-delà des éléments ci-dessus évoqués est réduit et extrêmement fragile. (Paysage, édifices, langue, histoire, traditions, institutions, agriculture, etc.) et nous ne sommes pas de trop pour que chacun ait sa tâche dûment reconnue. La pression de la spéculation immobilière représente un danger auquel il faut se pencher sans tarder si nous souhaitons un développement durable et harmonieux de l'Andorre. Nous sommes en train de convertir un petit pays en un produit commercial et cela va à l'encontre d'un développement durable.

Conférences dans les écoles sur le patrimoine culturel et exposition dans les écoles à l'occasion de la fête des "les falles"

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Paula Nacional Fallaires Valls d'Andorra et Associació Falaises d'Andorra la Vella

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

La mesure vise à diffuser le patrimoine culturel d'Andorre dans les écoles et plus particulièrement la Fête des "Falles", inscrite sur la Liste représentative du PCI de l'Unesco depuis 2015. Pour rendre cela possible, l'initiative comporte deux volets: d'une part, un premier exposé sur le patrimoine culturel d'Andorre et ses typologies par un technicien des Archives ethnographiques d'Andorre; et de l'autre une visite de "falaises" (appartenant à différents groupes de "falaises" du pays) expliquant la fête des "falles", leurs caractéristiques et leurs principaux éléments. Les conférences sont rendues interactives avec les éléments de la fête ("la falla", le manteau des "falaises"...), avec un support multiplateforme (présentations, images, vidéos...) et sont accompagnées d'une exposition qui reste dans les écoles pendant une période de temps déterminé. L'initiative est rendue possible grâce au soutien de la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco dans le cadre des Ecoles associées à l'Unesco.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: OUI

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Un plus grand intérêt et connaissance de part des nouvelles générations du patrimoine culturel du pays et plus précisément, des manifestations culturelles d'expression populaire et traditionnelle. Priorités futures: Les manifestations de la culture populaire et traditionnelle sont un grand atout en Andorre et, par conséquent, devraient être plus largement diffusées dans les centres de formation grâce à un travail pédagogique constant tout au long des différents cycles. Des mécanismes devraient également être recherchés pour rendre cette diffusion auprès de la population andorrane en général, à travers un ou des espaces habilités et ouverts à la population où se trouvent toutes les informations pour ce qui concerne le patrimoine culturel populaire et traditionnel.

OBJECTIF 2 – Parvenir à un échange équilibré de biens et services culturels et accroître la mobilité des artistes et des professionnels de la culture:

Association d'Éditeurs d'Andorra

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Mme. Àngels Xandri

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Edition

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

- Promotion à l'intérieur et à l'extérieur d'Andorre des livres édités et publiés en Andorre. - Participation à des foires. - Regrouper toutes les éditoriales andorranes pour les représenter auprès de l'administration. - Regrouper toutes les éditoriales andorranes pour travailler dans des projets d'intérêt commun.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

- Participation conjointe des éditeurs andorrans à plusieurs salons littéraires organisé à l'étranger. En particulier la semaine du livre en catalan à Barcelone et autres comme le salon du livre des Pyrénées à Organyà, entre autres. - Tenir plusieurs réunions avec l'administration afin d'exposer des questions et inquiétudes du secteur éditorial du pays. Priorités futures: - Promouvoir l'aide aux "petites" cultures en nombre qui se rêvent entourées de cultures majoritaires et défendre les particularités culturelles face à la blog;balnéation. - Favoriser la traduction d'auteurs andorrans pour la diffusion de son oeuvre autant en Andorre qu'à l'extérieur. - Promotion des oeuvres du pays à l'intérieur et à l'extérieur d'Andorre.

Anem Editors

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

M. Olivier Vergés Pons, M. Josep Dallerès Codina

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Edition

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<http://www.anemeditors.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Anem Editors est une maison d'édition indépendante pyrénéenne née en Andorre en 2007. Nous sommes un label généraliste dédié aux sciences humaines au sens large sous deux angles principaux: un plus littéraire - narration, poésie, conte, littérature historique - et un davantage axé sur la connaissance du passé et la compréhension du présent - histoire, histoire de l'art, essai, patrimoine. Beaucoup de nos titres parlent des Pyrénées —Andorre, Alt Urgell et Cerdagne—, mais pas exclusivement; nous publions également des titres dans la région catalane ou la péninsule ibérique. En tant que maison d'édition pyrénéenne, nous voulons donner une voix à notre territoire avec le désir de mieux le connaître et, aussi, de le faire connaître. Depuis la montagne, vous pouvez également avoir une vision universelle, et même moins déshumanisée que depuis d'autres horizons. Nous voulons donc apporter notre grain de sable depuis les Pyrénées à vocation globale.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

-Plusieurs titres ont été publiés qui aident à mieux comprendre la réalité présente et passée d'Andorre et des territoires pyrénéens voisins. -Plusieurs œuvres ont été traduites pour atteindre des lecteurs de différents domaines linguistiques et qui contribuent à faire connaître l'histoire andorrane (dans le cas des traductions en espagnol, français et anglais de l'histoire d'Andorre en onze clés) et sa littérature (c'est le cas de la traduction de Frontera Endins en espagnol, français, anglais et russe). En outre, l'éditeur a suivi cette ligne avec d'autres travaux tels que la traduction espagnole de «Flamenca» ou la traduction également espagnole de «Una tragèdia pintada» qui devrait être présentée cette année. - Nouvelles lignes de collections spécifiques ont été lancées pour permettre la réalisation des différents objectifs et ont été bien accueillies par le public lecteur. - De nouveaux canaux de distribution ont été créés en Andorre et à l'étranger, en particulier en Catalogne, mais pas exclusivement. Ces canaux de distribution et ces nouveaux points de vente dans des capitales comme Barcelone permettent aux œuvres publiées en Andorre d'aller au-delà de la Principauté. De plus, l'éditeur a également développé des canaux de vente en ligne, afin de pouvoir à l'heure actuelle distribuer n'importe lequel de ses livres dans le monde. Priorités futures: Nous pensons que les mesures à mettre en œuvre devraient s'articuler autour de l'aide à la traduction. Ces subventions devraient faciliter la diffusion d'œuvres andorranes en dehors d'Andorre, seul moyen de promouvoir la production andorrane et de la faire connaître en dehors d'Andorre. Actuellement, Andorre entretient une relation à sens unique avec l'extérieur; uniquement de réception de l'extérieur vers l'intérieur. La capacité des maisons

d'édition andorranes et l'aide à la traduction, actuellement insuffisante, rendent impossible l'établissement d'une relation à double sens permettant de diffuser largement l'œuvre andorrane en dehors d'Andorre. Ceci, conjugué à une politique de promotion étrangère des auteurs andorrans (subventions de salon des livres, présentations externes, échanges d'auteurs, etc.), favoriserait la diffusion de la création andorrane hors des frontières.

Musée La Massana Còmic - Joan Pieras

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

M. Joan Pieras, Président; M. Marc Huguet, Responsable du musée

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Cinéma/Arts audiovisuels

Arts visuels

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<http://www.lamassanacomica.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Musée dédié à la conservation et divulgation de la BD et animation de tous les genres et provenance (Américain, Franco-belge, Espagnol, etc...). Pour ceci on dispose d'une collection de plus de 1000 exemplaires à consulter, une petite collection de DVD et VHS classiques, et même des livres d'art variés. Les visiteurs ont aussi la possibilité de faire une réservation de visite guidée groupale à fin de connaître plus de détails sur la collection. On organise aussi des événements de promotion de livres d'art et BD produits au territoire ou ailleurs de celui-ci. On fait des expositions temporaires de plusieurs artistes de BD, et on dispose aussi d'une vaste collection d'originels d'artistes d'ailleurs et locaux. Chaque année, depuis 1997, on organise un événement dédié à la BD, le salon « La Massana Comic ». Dans cet événement on invite des auteurs de BD reconnus qui viennent avec des originaux exclusifs sur leurs nouveaux travaux, qu'on expose pendant la durée de l'événement (normalement le dernier week-end d'Avril). On réalise aussi des concours de dessin et de Cosplay, on fait aussi des Workshops de dessin pour les plus petits.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Les résultats ont été très favorables grâce à une collection très variée, qui peut plaire à la plupart des visiteurs, ainsi qu'une très bonne collection d'originels et produits dérivés des personnages de BD ou films (Jouets et figurines d'Astérix, Tintin, Lucky Luke, entre d'autres). De plus le bâtiment a une bonne capacité pour accueillir jusqu'à 40 visiteurs et des visites guidées groupales d'un maximum de 30 personnes organisé par un connaisseur dans le domaine de la BD. Et tout ça de manière totalement gratuite. Priorités futures: Plus de diffusion et d'accessibilité à des organismes liées à cette initiative, pour pouvoir accroître le nombre de visiteurs.

Cycle Chambre Romane et Concours Chambre Romane

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Amis Chambre Romane - Mme. Clara Pladevall, M. Daniel Guitart, Mme. Marta Avilés

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Musique

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<http://www.amicscambraromanica.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative (800 mots): L'Associació Amics del Cambra Romànica émerge de la passion des assidus du cycle de la Cambra Romànica (initialement organisé par la Commune de Canillo) et nous avons décidé de nous organiser comme association pour assurer le maintien des cycles de concerts et promouvoir de nouvelles activités connexes, quelles que soient les futures priorités politiques de la Commune. Le format restreint des concerts, le cadre historique et riche, la proximité entre le public et les musiciens font du Cycle Cambra Romànica un événement musical unique en son genre dans la Principauté. La sensibilité culturelle et musicale est l'un des piliers d'une société anxieuse, critique et sensible, à laquelle l'association Amics del Cambra Romànica apporte son grain de sable.

L'association des Amics del Cambra Romànica est née avec l'ambition claire de consolider deux propositions principales. D'un côté, la diffusion culturelle, la simplicité et la maîtrise des activités, et de l'autre, la proximité entre les musiciens et le public. L'Associació Amics del Cambra Romànica offre une série de concerts de musique classique interprétés par de petites formations dans l'atmosphère intime unique que proposent nos petites églises romanes. Depuis 2016, la musique de chambre a trouvé en Andorre un espace de diffusion de qualité dans le cadre du Cycle de la Cambra Romànica. L'Honorable Comú de Canillo a fait cette offre lors de ses trois premières éditions et, dans ce sens, sa consolidation est clairement liée à la reconnaissance du nombre croissant du public. À la lumière de cette croissance permanente du cycle, lors de l'édition 2018, l'Association des Amics del Cambra Romànica a été créée, une organisation à but non lucratif dont le but est la promotion, la diffusion, l'interprétation et l'amour de la musique classique. Cette association a repris l'organisation du cycle avec la conviction que cela vaut la peine d'investir dans la culture lorsque la qualité est manifeste et souhaite ainsi promouvoir en parallèle un nouvel événement : un Concours International de Musique de Chambre. Cette association bénéficie donc du financement de différents sponsors et de la précieuse collaboration de l'Honorable Comú de Canillo afin d'apporter au public l'humanité, la chaleur et la mélancolie propre à la musique de chambre dans le cadre de nos églises romanes. LE CICLE : Le défi chaque année est de concevoir un programme qui divertira, apaisera et captivera le public, toujours dans un esprit de dépassement. Durant les mois d'octobre et novembre, chaque samedi, différents concerts sont organisés dans le cadre du cycle de musique de la Cambra Romànica. En plus de profiter de la prestation de musiciens exceptionnels, il s'agit de ravir le public avec un vaste répertoire de pièces de musique de chambre de compositeurs de tous les temps. Le cycle consiste à apprécier la musique de chambre interprétée par de petites formations musicales du pays et des environs dans un espace privilégié : les églises et chapelles romanes qui nous ouvrent leurs portes pour l'occasion. Tous les concerts sont donnés à 5 heures de l'après-midi. L'entrée est gratuite ou en payant la volonté à la fin du recital, et sur réservation préalable, l'espace étant réduit. À la fin des concerts, des gâteaux et du chocolat chaud sont offerts pour promouvoir le contact entre les musiciens et le public assistant. LE CONCURS : Le CONCURS INTERNACIONAL CAMBRA ROMÀNICA est un rassemblement de formations de musique de chambre de toutes nationalités qui vise à encourager la pratique musicale tout en promouvant la culture musicale et interprétative des plus jeunes. La deuxième édition, prévue le 28 et 29 Mars 2020 à Canillo, a été annulée à cause du COVID-19 mais on est en train de faciliter une nouvelle date après la rentrée 2020-2021. La salle sera l'auditorium du Palau de Gel d'Andorra, à Canillo. Le concours s'adresse aux ensembles de chambre instrumentaux et / ou vocaux. Les personnes à partir de 10 ans pourront participer à des groupes de 2 à 8 musiciens. - CATÉGORIES • Catégorie de base : participants mineurs (âgés de moins de 18 ans) • Catégorie avancée : participants majeurs de 18 ans. - PRIX CATÉGORIE de BASE (pour 2020) • 1er prix : 300 euros et diplôme, avec l'option de présenter un concert (rémunéré) au Cycle Cambra Romanica si le jury le considère. • 2ème prix : 150 euros et diplôme. - PRIX CATÉGORIE AVANCEE (pour 2020) • 1er prix : 1600 euros, diplôme et présentation d'un concert (rémunéré) au Cycle Cambra Romanica. • 2ème prix : 800 euros et diplôme, avec également l'option de présenter un concert (rémunéré) dans le cycle de Cambra Romanica si le jury le considère. Voici le règlement détaillé : <http://www.amicscambraromanica.ad/documents/BasesFR2020.pdf>

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: OUI

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Compte tenu des objectifs fixés, les résultats atteints sont : • Une augmentation considérable du public assistant depuis le début. Les églises sont bien remplies chaque concert et le feedback du public est vraiment encourageant. • Une progression de la qualité des formations participantes. • Une meilleure connaissance de notre activité tant en Andorre comme au-delà de nos frontières (surtout en France et en Espagne) • Un Cycle de musique de Cambra Romànica avec des concerts dans un minimum de 4 églises différentes, les gagnants du Concours, un groupe de haut niveau, un quatuor à cordes au minimum, la présence du vent et de la voix, et la participation de musiciens liés avec l'Andorre. • On espère une 2e édition du Concours International Cambra Romànica. Jury à présence féminine. Priorités futures: Quelles devraient être, selon vous, les priorités des OSC pour mettre en œuvre la Convention durant les 4 prochaines années ? Pourquoi ? (400 mots) Afin de se rapprocher aux contenus de la Convention, l'Association des Amics del Cambra Romànica doit continuer, dans les années à venir, à s'engager à : • Poursuivre et renforcer l'activité culturelle malgré la situation économique actuelle. • Créer des activités de partage d'informations et de sensibilisation (documentaires, conférences, débats...) • Soutenir les artistes (en particulier les locaux) pour les aider dans la situation de crise actuelle, surtout aux jeunes talents ayant moins de possibilités d'offrir des concerts. • Soutenir la culture numérique et la promotion de contenus culturels et créatifs dans l'environnement numérique (RRSS, streaming ...) • L'association n'est pas étrangère aux problèmes et aux

défis mondiaux de notre pays en termes d'égalité entre les femmes et les hommes, l'état d'urgence climatique et la défense et la promotion de notre langue catalane et notre culture pyrénéenne. Nous agissons en conséquence pour atténuer ces aspects négatifs qui nous entourent dans toutes nos actions. • Nous souhaitons accueillir des formations diverses : instruments à vent, groupements «non-classiques», la voix, etc. • Nous souhaitons accueillir le quatuor à cordes, considéré comme l'un des plus grands représentants de la musique de chambre et un laboratoire pour une société démocratique et illustrée. • Nous revaloriserons le rôle des chapelles / églises romanes dans la paroisse de Canillo, en leur donnant un deuxième usage, non-liturgique, en faisant la scène des concerts du cycle et en les faisant connaître à travers la brochure - programme en main. • Au niveau géographique, nous essayons d'organiser les 6 concerts du cycle dans les différentes églises romanes de la paroisse de Canillo. • La promotion de la musique classique, comprise comme l'un de nos objectifs, nous oblige moralement à offrir une juste rémunération aux musiciens et adaptée à leur niveau professionnel. • Le cycle ne peut pas être compris sans une présence féminine. Ce sera donc aussi l'un des critères utilisés pour sélectionner les groupes participants. • Pour le concours 2020, on a le défi d'augmenter le nombre de groupes participants dans les deux catégories. • Avec la continuité du Concurs Internacional Cambra Romànica, nous nous engageons pour l'éducation et les opportunités des plus jeunes. Il est destiné à être un point de rencontre pour des groupes de musique de chambre d'origine internationale, qui vise à promouvoir la pratique musicale tout en hissant la culture musicale et interprétative des jeunes. Comme ça, on réunit des groupes musicaux dans un même temps-espace, dans lequel ils observent et ils apprennent les uns des autres. • La langue de tous les événements du Cycle est le Catalan. Sa communication et diffusion se fait principalement dans cette langue et aussi en français lors de l'envoi de la communication en France. • Des mesures seront prises pour réduire les déchets dans nos activités. • Notre objectif de communication est de nous faire connaître en tant qu'association au sein de la scène culturelle andorrane et des zones d'influence les plus proches. • Notre public ciblé est principalement les amateurs de musique classique et les personnes ayant une sensibilité culturelle en général. Cependant, nous ne pensons pas qu'un manque de formation ou de connaissances de la part du public implique de se déconnecter de ces activités (par exemple, nous encourageons les enfants à assister à nos concerts.) et nous comprenons que toute personne intéressée devrait pouvoir profiter de la musique, créant progressivement cette connexion qui, avec diligence, devient plus grande, indispensable et consciente. • Nous sommes conscients que tout le monde n'a pas accès aux canaux de communication numériques, nous diversifions donc les systèmes de communication (site Web, chaîne YouTube, des réseaux sociaux, RTVA, des communiqués de presse génériques, la publicité directe, etc.)

OBJECTIF 3 – Inclure la culture dans les cadres de développement durable:

Programme social de la Fondation ONCA

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

M. Pep Farràs; M. Joan Hernández, Mme. Teresa Areny

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Musique

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://www.onca.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Le programme social de la Fundació ONCA (Fondation Orchestre Nationale d'Andorre – Gouvernement Andorran et Fondation Crédit Andorrà), est un projet qui naît au 2015, et qui travaille l'utilisation de la musique comme un outil pour l'inclusion sociale, l'exploration de nouveaux horizons artistiques et pour développer la participation musicale et culturelle pour tout le monde. Ce programme est un espace créatif et musical pour la recherche, l'improvisation, le mouvement, les émotions et la sensibilisation à travers des expressions artistiques. Différents professionnels de la danse, la musique, le théâtre ainsi que la musicothérapie, forment part de l'équipe de travail. Le programme travaille avec différents collectifs tels que : personnes âgées, prisonniers, jeunes en risque d'exclusion, personnes avec diversité physique et mentale, entre autres.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Le programme a atteint depuis 2015 : - 20 collectifs - 403 activités - 25 professionnels - 6.000 participants Depuis 2015, la Fundació ONCA a perçu des résultats divers comme : - Avantages thérapeutiques suite de l'activité artistique sous la coresponsabilité des artistes et des responsables éducatifs ou/et thérapeutiques de chaque collectif : o Avantages sur la coordination motrice o Amélioration de l'état émotif o Amélioration de la stimulation communicative et de l'expression verbale o Amélioration de l'état de confiance en toi - Avantages qui concernent l'éducation et l'interrelation entre personnes : o Développement personnel o Intégration sociale o Amélioration des relations sociales o Résolution de problèmes personnels par le partage avec d'autres participants et acceptation d'autres points de vue - Résultats sur l'art communautaire et l'éducation artistique : o Travail des valeurs sociales tels que : égalité, coexistence, respect, diversité culturelle, participation et compromis social. o Obtention de compétences transversales comme la maturité émotionnelle et sociale o Promotion de l'inclusion et de l'échange pour la croissance personnelle et collective. - Nous avons réussi que notre programme social soit une des actions importantes pour promouvoir l'inclusion sociale en Andorre avec des activités artistiques qui impliquent le travail avec des personnes de différents âges, de différentes capacités, de différents niveaux sociaux et de différentes situations de hiérarchie et vulnérabilité. Toutes les activités réalisées fomentent la cohésion sociale ainsi que l'inclusion à partir de la création d'espaces neutres de relation, échange et coexistence.

BELA

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Mme. Ma Àngels Ache Feliu

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Musique

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

L'association Ball en Línia d'Andorra, BELA, a pour but de partager la musique et la danse en société. Elle englobe des hommes et des femmes de tous âges et se danse en toute liberté sans partenaire. Cette danse permet à chaque personne de s'épanouir grâce à la musique et à la danse. Le line dance est un genre de danse qui mélange une discipline sportive et l'art musical. L'association BELA a été créée en 2011 et compte plus de 80 line danseurs en Andorre. Cette pratique permet de danser sur tous les styles musicaux (pop, rock, bachata, valse, country, celte, hip hop, funky...) ce qui la rend attrayante aussi bien chez les gens âgés que chez les jeunes. Il existe plusieurs niveaux de difficulté. Le line dance se pratique aussi bien en loisirs lors de cours collectifs mais également comme une discipline qui vise la participation à des concours et championnats mondiaux. L'association organise des rencontres périodiques avec d'autres associations internationales.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

L'association permet à un nombre croissant de personnes de s'épanouir et d'améliorer l'état physique et émotionnel des line danseurs tout en créant un lien social.

Collection "Guies"

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Editorial Andorra - Mme. Àngels Xandri

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Edition

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://editorialandorra.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

La «Col·lecció Guies» aujourd'hui est composé par cinq guides différents : l'Andorre romane, Nouvelles légendes et nouvelle description de la Principauté et de la Vallée d'Andorre, traduits du catalan en espagnol, français et anglais, en différents volumes pour chaque guide et chaque langue; Andorre littéraire. Itinéraires de romans publiés uniquement en catalan car il traite de la littérature écrite en catalan et en Andorre. 86 itinéraires publiés en catalan avec un projet de traduction en espagnol. Cette collection vise à rapprocher des aspects spécifiques de la culture andorrane du grand

public. Les thèmes sont divers précisément pour témoigner de sa richesse. Les traductions ont été faites pour que les touristes puissent connaître l'Andorre car nous pensons que le tourisme culturel doit être un engagement ferme.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Nous sommes convaincus que les connaissances sur l'Andorre fournies par les guides ont atteint des personnes qui pourraient ne pas avoir été intéressées par l'un des sujets abordés dans les guides, soit en raison de l'absence d'une offre précédente, soit parce que le contenu et le prix sont très abordables. Cependant, les perspectives de vente initiales n'ont pas été atteintes car depuis la publication des trois premiers (2011) jusqu'à il y a 2 ans, il n'a pas été possible de vendre dans les musées et, maintenant, dans certains bureaux du tourisme ne les acceptent pas. Priorités futures: Dans tous les pays, le tourisme culturel visite les offices du tourisme et les musées, c'est pourquoi le secteur public doit évaluer la possibilité de faire des approbations à des guides comme celles-ci. En plus des guides, qui permettent une meilleure compréhension du territoire, l'administration publique, à travers différents départements mais essentiellement des Ministères de la Culture et de l'Éducation, devrait valoriser et encourager toute manifestation littéraire, car la littérature comme ou même plus qu'autres supports créatifs, exprime, montre et fait respecter ce qui est local, à la fois pour ses propres habitants que pour les visiteurs.

Edition d'une publication annuelle (la Revista Portella) sur des thèmes culturels afin de rendre plus visible la littérature, le cinéma, la musique, les arts visuels et les arts du spectacle, ainsi que toute autre expression artistique ou culturelle

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Collectif Portera

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Edition

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://revistaportella.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Avec le 14e numéro du magazine Portella, nous voulons réfléchir sur le rôle que la «culture» joue dans la société contemporaine. Nous le ferons à travers le dossier central du magazine dans lequel des experts, artistes et créateurs de renom opposeront différents points de vue sur le sujet réunis autour de la rubrique "Défense de la culture". De ce contexte émergera également l'événement culturel que nous organiserons pour présenter le nouveau volume du magazine (automne 2020). Dans le même esprit, nous préparons une monographie pour présenter les projets, propositions et défis existants dans la transformation de la culture en clé féministe.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Notre volonté est de mettre le contenu au centre du projet et de dépasser, sans renoncer, le format magazine avec la création du nouvel environnement web qui sert de plateforme aux créateurs actuels tout en récupérant, en proposant une lecture contemporaine, des visions de notre passé qui restent dans la mémoire collective. Dans cette intention, et en conjonction avec d'autres initiatives dans notre environnement, les numéros que nous avons publiés jusqu'à présent fournissent un riche inventaire de sujets qui témoignent de la richesse et du dynamisme de la sphère culturelle andorrane. Priorités futures : - Renforcement des capacités et formation des artistes et des professionnels de la culture. - Gérer ou contribuer à des fonds pour la mobilité des artistes et des professionnels de la culture (bourses, bourses de voyage, etc.). - Gérer des services de formation et d'information qui fournissent des conseils pratiques pour faciliter la mobilité des artistes et des professionnels de la culture (par exemple, les plateformes Internet). - Promouvoir l'inclusion de la créativité et de l'expression culturelle en tant qu'éléments stratégiques dans les plans et stratégies de développement durable. - Soutenir la reconnaissance et l'avancement professionnel des femmes en tant qu'artistes, professionnelles de la culture et/ou entrepreneurs créatifs.

Trobades Culturals Pirinenques

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Societat Andorrana de Ciències

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://www.sac.ad>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Depuis 14 éditions, ces rencontres font retrouver chaque année des chercheurs, des artistes et d'autres intervenants pour débattre autour d'une grande diversité de sujets scientifiques, culturels, artistiques, sociaux, historiques et de l'environnement centrés sur les zones de montagne des Pyrénées, étudiés de manière transversale et dans le respect des spécificités propres à nos régions. La rencontre se fait chaque année dans une ville différente, couvrant ainsi la totalité des territoires concernées. Les conférences sont consultables en libre accès autant en format audiovisuel, que publiés en format livre qui est mis à disposition du public physiquement en format papier, et en téléchargement sous fichier PDF.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Au fil des années, les intervenants ont appris à connaître les espaces et les éléments culturels propres à chacun des territoires, tout en partageant le leur propre. Ainsi, chaque intervenant a pu avancer dans ces études propres à partir des expériences qui ont été échangées. En parallèle, la publication des informations sous divers formats a permis au public de chaque territoire de connaître des régions voisines, parfois ignorées puisque elles sont situées à l'autre côté des frontières. Priorités futures : Chercher les moyens qui permettraient aux régions parfois considérées comme périphériques de soutenir leurs traditions propres, ainsi que la gestion de leurs ressources naturelles et autres.

TEDxAndorraVella

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

TED, M. Felip Gallardo

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Cinéma/Arts audiovisuels

Musique

Arts de la scène

Arts visuels

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://www.tedxandorralavella.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

TED a créé TEDx, un programme de conférences locales organisées indépendamment qui permettent de vivre une expérience similaire aux conférences TED. Notre événement s'appelle TEDxAndorralavella, le x signifie événement TED organisé localement. Dans notre événement TEDx, la visualisation des vidéos TED est combinée avec des présentations en direct, pour encourager la connexion et une discussion approfondie au sein du groupe de participants. TED fournit aux organisateurs de TEDx des directives générales pour la conduite de ces événements, qui sont organisés de manière indépendante.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

TEDxAndorraVella organise des conférences annuelles depuis 2011. Nous avons organisé 9 événements TEDx 14/18 présentations en face à face, 4 blocs avec pauses café et déjeuner pour les participants. Reproductions de vidéos TED et TEDx d'autres pays. Estimation d'environ 120 participants sur place. Environ 2.500 vues par streaming. 28.200 vues (avril 2016) des vidéos de l'édition 2015. TEDxAndorraVella a un nombre record de vues d'un article TEDx avec 8 200 000 vues (avril 2016) correspondant à l'édition 2014, un chiffre qui continue de croître. Cibles : • Consolider TEDxAndorralavella en

tant que plateforme annuelle d'idées locales dans le monde. • Encourager le réseautage entre les gens du pays. • Fournir une plate-forme pour les associations et les personnes qui mènent des activités pour le bien de la communauté, et des idées qui peuvent apporter une amélioration dans leur vie quotidienne. • Événement mondial, aux côtés de l'innovation et des idées. Nos valeurs à diffuser : • Innovation • La créativité • L'esprit d'entreprise • Excellence Priorités futures : En aidant des organisations comme la nôtre à but non lucratif, pas nécessairement avec de l'argent, on peut également aider avec les ressources techniques et humaines.

Faciliter la participation à la vie culturelle et l'accès à diverses installations et expressions culturelles, en particulier pour répondre aux besoins des groupes les plus défavorisés ou vulnérables.

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Jove Voluntari Lector, Mme. Sali Carballo, Mme. Isabel Rivero et Mme. Pilar Rabassa

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Ce projet est passionnant pour les adolescents et promeut des valeurs qui sont aujourd'hui très nécessaires : solidarité, tolérance, empathie, écoute, altruisme, générosité et échange générationnel, entre autres. Le Jeune Volontaire lecteur est avant tout une attitude qui cherche à construire une société plus humaine et solidaire pour favoriser une citoyenneté plus altruiste et généreuse. Il convient de mentionner que la lecture expressive et la littérature dans toutes les langues ont été le canal utilisé pour établir le lien de communication et de solidarité avec les sponsors des différentes résidences du pays ainsi qu'avec les secteurs menacés d'exclusion de la société andorrane.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: OUI

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Nous sommes parvenu à promouvoir la conscience sociale et la solidarité parmi les adolescents avec les groupes les plus vulnérables de la société andorrane, y compris les personnes âgées des maisons de retraite du pays et les enfants menacés d'exclusion du "CAI". Les étudiants qui ont participé au projet ont également développé des compétences multilingues en catalan, espagnol, français, portugais et anglais en lisant à haute voix et on a également donné visibilité aux créations de jeunes écrivains et musiciens du pays. D'autre part, il a été possible de mettre en relation des adolescents des différents systèmes éducatifs d'Andorre, créant des liens d'amitié entre eux. Il a été possible de mobiliser les bibliothèques municipales du pays, celles des différents systèmes éducatifs et celles des particuliers afin d'alimenter le projet en livres. La langue et les mots sont considérés comme l'un des héritages les plus importants d'Andorre. L'un des aspects les plus importants de cette tâche de lecture volontaire est la valeur de la présence et de l'action concrète car depuis cette association nous pensons que "lire c'est écouter et écouter c'est accompagner". Priorités futures : L'Association des Jeunes Lecteurs Volontaires considère comme une priorité de donner plus de visibilité à tous les projets sociaux et solidaires mis en œuvre en Principauté d'Andorre, qu'ils émanent d'organismes publics ou des médias. Il serait également intéressant de promouvoir le volontariat au niveau européen en facilitant au moins une fois par an des rencontres entre jeunes impliqués dans des tâches de solidarité en tous genres.

OBJECTIF 4 – Promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales:

Sensibiliser à la diversité des cultures et des langues du monde à travers la projection de films indépendants dans leur version originale

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Cineclub de les Valls - M. Pere Sementé, Mme. Inés Sanchez, Mme. Anna Triola, Mme. Assumpció Lluís, Mme. Marie-Hélène Casanova, M. Jordi Canut, Mme. Gemma Cabanes

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Cinéma/Arts audiovisuels

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://www.facebook.com/Cineclub-de-les-Valls-206530645593/>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Depuis plus de 20 ans, le Cineclub de les Valls (CdLV), à travers les médias audiovisuels, diffuse la créativité et la diversité des expressions culturelles du monde entier à travers la projection de films et documentaires indépendants. Toujours dans

sa version originale, promouvant et revendiquant ainsi la richesse culturelle de la réalisation de films dans des langues autres que l'anglais. Ainsi, le CdLV a pour objectif de contribuer au respect et à la sensibilisation de la population en général aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales en diffusant des histoires créées ou documentées par des artistes de tous les pays du monde qui montrent différentes manières de vivre, de penser et l'idéologie politique, et de concevoir la vie et le monde en général, tels que: - Clash (Mohamed Diab, Egipte, 2016). Date de projection: Juin 2017 - Mustang (Deniz Gamze Ergüven, França/Turquia/Alemanya, 2015). Date de projection: Nov. 2016 - Citizenfour (Laura Poitras, EUA, 2104). Date de projection: Mai 2016 - Plastic China (Jiuliang Wang, Xina, 2016). Documental. Date de projection: 2017 - El viajante (Asghar Farhadi, Iran, 2016). Date de projection: 2017 - El tercer asesinato (Hirokazu Koreeda, Japó, 2017). Date de projection: 2018 - El insulto (Ziad Doueiri, Líban, 2017). Date de projection: 2018 - Una receta familiar (Eric Khoo, Singapur, 2018). Date de projection: 2019 - Hamada (Eloy D. Serén, Suècia, 2018). Documental sobre Sàhara Occidental. Date de projection: 2019 - Pájaros de verano (Ciro Guerra/Cristina Gallego, Colòmbia, 2018). Date de projection: 2019 A noter également le 1er cycle du cinéma ibéro-américain qui s'est déroulé en septembre-octobre 2016 dans le cadre de la capitale ibéro-américaine de la culture (Andorre-la-Vieille). L'objectif principal de cette exposition était de diffuser la richesse et la diversité des expressions culturelles au sein de l'espace ibéro-américain. Des films de Bolivie, d'Argentine, du Venezuela, d'Espagne, de la République dominicaine, du Chili, du Mexique, du Brésil, de la Colombie et de l'Équateur ont été projetés. > voir programme ci-joint En même temps, le CdLV projette également un cinéma de qualité réalisé en langue catalane (version originale), avec l'intention a ferme de soutenir la politique linguistique du gouvernement d'Andorre et de promouvoir la langue officielle du pays. Par exemple: - Un dia perfecte per volar (Marc Recha, Espanya, 2015). Date de projection: 2016 - La propera pell (Isaki Lacuesta/Isa Campo, Espanya, 2016). Date de projection: fevrier 2017 - Estiu 1993 (Carla Simón, Espanya, 2017). Date de projection: mars 2018 - Les distàncies (Elena Trapé, Espanya, 2018). Date de projection: 2019 - Els dies que vindran (Carlos Marques-Marcet, Espanya 2019). Date de projection: 2019 Le CdLV soutient également la reconnaissance et le progrès des artistes, à travers la projection de films réalisés par des femmes, tels que: - Requisitos para ser una persona normal (Leticia Dolera, Espanya, 2015). Date de projection: 2016 - La librería (Isabel Coixet, Espanya, 2017). Date de projection: 2018 - En realidad nunca estuviste aquí (Lynne Ramsay, Regne Unit, 2017). Date de projection: 2018 - Grave (Julia Ducournau, França, 2016). Date de projection: 2018 - Lady Bird (Greta Gerwig, EUA, 2017). Date de projection: 2018 - Loving Vincent (Dorota Kobiela/Hugh Welchman, 2017). Date de projection: 2018 - Capharnaüm (Nadine Labaki, Líban, 2018). Date de projection : 2019 - El silencio de los otros (Almudena Carracedo/R. Bahar, Espanya, 2018). Date de projection: 2019 - El pan de la guerra (Nora Twomey, Irlanda, 2017). Date de projection: 2019 - Western (Valeska Grisebach, Alemanya, 2017). Date de projection: 2019 - Invitación de boda (Annemarie Jacir, Palestina, 2017). Date de projection: 2019 - Lazzaro Felice (Alice Rohrwacher, Itàlia, 2018). Date de projection: 2020 - The Miseducation of Cameron Post (Desirée Akhavan, EUA, 2018). Date de projection: 2020 - La hija de un ladrón (Belén Funes, 2019). Date de projection: febrero 2020 De plus, autant pour le 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) que pour le 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), le CdLV projette, à proximité des deux dates, un film mettant en vedette une (ou plusieurs) femme(s), et qui a un argument qui tourne autour de la visibilité des femmes dans une perspective large (histoires de dépassement, violence sexiste, etc.), tels que: - Refugiado (Diego Lerman, Argentina, 2014). Date de projection: 2016 - Techo y comida (J. Miguel del Castillo, Espanya, 2015). Date de projection: març 2016 - Fatima (Philippe Faucon, França, 2015). Date de projection: 2016 - Bar Bahar (Maysaloun Hamoud, Israel, 2016). Date de projection: 2018 - La mujer de la montaña (Benedikt Erlingsson, Islàndia, 2018). Date de projection: 2019 De même, le CdLV promeut le respect de la diversité sexuelle et des différentes identités de genre en projetant des films sur le thème LGBTQ (transsexualité, homosexualité, bisexualité, etc.), tels que: - Pride (Matthew Warchus, Gran Bretanya, 2014). Date de projection: 2016 - Carol (Todd Haynes, Regne Unit, 2015). Date de projection: març 2016 - Una mujer fantástica (Sebastián Lelio, Xile, 2017). Date de projection: març 2018 - Girl (Lukas Dhont, Bèlgica, 2018). Date de projection: 2019 D'autre part, parmi les films projetés, au cours des 4 dernières années, le CdLV a projeté plusieurs films qui, en raison de leur contenu controversé, dissident et / ou critiquent avec le pouvoir établi et la pensée unique, ont eu pour conséquence que leur réalisateur a subi la censure et même des menaces de mort dans son pays d'origine, telles que: - Taxi Teheran (Jafar Panahi, Iran, 2015). Date de projection: Gener 2016 - The death of Stalin (Armando Iannucci, Regne Unit, 2017). Date de projection: Octubre 2019 > voir les fichiers joints

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: NON

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Depuis leCdLV, nous pensons que le fait de projeter des films indépendants d'auteurs très éclectiques et issus de cultures très différentes favorise l'ouverture d'esprit et la pensée critique du public qui nous visite. Pour le CdLV, projeter un cinéma indépendant, c'est projeter du cinéma de qualité car il invite à la réflexion et va au-delà de la poursuite du pur divertissement, en contrepoids au "bombardement" incessant et massif des films "blockbuster" qui restent souvent à la surface des histoires. D'un autre côté, promouvoir le cinéma dans n'importe quel pays et langue ouvre une porte ou une fenêtre sur le monde. Cela permet aux téléspectateurs de «voyager» sans se déplacer du fauteuil, d'analyser et de réfléchir sur les différentes façons de vivre et de comprendre la vie et le monde, ce qui promeut les valeurs de respect et d'acceptation de la diversité dans toutes ces formes. Priorités futures : - Continuer d'avoir la possibilité et les facilités d'obtenir des subventions.

L'éducation aux valeurs à travers la musique. Le "Cor de rock d'Encamp" de l'École Andorrane

Nom des OSC chargées de la mise en œuvre de la mesure/initiative:

Cor de rock d'Encamp, M. Jordi Porta, M. Gil Blasi

Domaines culturels couverts par la mesure/initiative:

Musique

Site web de la mesure/initiative, si possible:

<https://www.corderock.com>

Décrivez les principales caractéristiques de la mesure/initiative:

Le "Cor de Rock" de l'école andorrane d'enseignement secondaire d'Encamp accueille chaque année une soixantaine d'élèves qui décident volontairement de rejoindre cet ensemble vocal. La chorale est ouverte à tous les élèves de l'école intéressés et impliqués et est formé par des élèves de secondaire. D'une manière générale, les valeurs sociales, humaines et éducatives que le "Cor de Rock" vise à promouvoir auprès des jeunes peuvent être résumées dans les points suivants :

1. Promouvoir le chant choral chez les adolescents comme moyen de développement de la personne dans des valeurs telles que l'amitié, la solidarité et le bénévolat.
2. Unir par la musique des jeunes étudiants de réalités sociales et culturelles différentes dans le but d'encourager la coexistence et le respect mutuel.
3. Utiliser la musique et le chant comme moyen d'améliorer l'apprentissage, la motivation scolaire et les résultats scolaires.
4. Utiliser la musique et le chant pour favoriser une culture de paix, de non-violence et de respect des droits humains.

Sur la base de ces quatre objectifs, nous approfondirons le premier en tant que mesure / initiative de l'éducation aux valeurs que nous avons développée avec les jeunes qui participent au "Cor de Rock". Depuis sa création, la chorale s'est produite dans des maisons de repos d'Andorre la Vieille et collabore avec des organisations humanitaires telles que "Mans Unides", le Centre pénitentiaire et l'association andorrane "Música per viure" qui aide les enfants du Nicaragua. Maisons de retraite d'Andorre-la-Vieille Tous les ans, à l'approche des fêtes de Noël, les jeunes de la chorale visitent les quatre maisons de repos de la capitale: Sant Vicenç d'Enclar, El Cedre, Clara Rabassa et DomusVi Salita. Ils offrent un concert à chacun d'eux et entourent les grands-parents de musique en ces dates importantes. C'est un rendez-vous très attendu vécu avec un grand enthousiasme des deux côtés. Les jeunes apportent des voix, de l'énergie, de la spontanéité ... Les grands-parents, gratitude, sagesse, respect ... C'est un échange mutuel qui se vit avec des émotions fortes où les jeunes partagent des moments uniques avec les personnes âgées en un acte de solidarité et d'enrichissement personnel. Cette année, les grands-parents du Cedre ont été l'un des groupes les plus touchés par la pandémie de Covid-19 en Andorre avec une létalité de 18,6% chez les personnes touchées par le coronavirus. C'est pourquoi la création d'un hymne interprété par les voix des jeunes et en reconnaissance de l'excellent travail de ce centre social et de santé est projetée du cœur. Mans Unides L'ONG Mans Unides organise une campagne annuelle contre la faim dans le monde. L'une des activités de collecte de fonds est le concert de chœur traditionnel dans l'église de Sant Esteve. Le "Cor de Rock" participe régulièrement à cet événement de solidarité avec d'autres groupes vocaux du pays. Centre pénitentiaire Le "Cor de Rock" s'est produit lors de deux concerts de solidarité qui ont eu lieu au centre pénitencier en 2017 et 2018. Ces performances s'inscrivent dans la politique de formation et de divertissement à destination des détenus promue par la direction du centre. Encore une fois, les jeunes agissent dans le but de divertir les détenus dans un cadre où s'impose la rudesse de la vie quotidienne. Le résultat est une expérience unique d'enrichissement personnel pour les deux parties. Les jeunes de la chorale parviennent, par leurs voix, à apporter espoir et enthousiasme à la vie des détenus, privés de liberté. Association "Música per viure Judit Ribas" Association "Música per viure Judit Ribas" est une organisation à but non lucratif dont la mission est d'améliorer la vie des enfants et des jeunes en Amérique centrale et dans les Caraïbes grâce à la pratique de la musique. Les promoteurs de cette association croient au pouvoir de la musique comme outil de croissance personnelle et de cohésion sociale. Depuis

environ 10 ans, ils développent un projet musical dans un bidonville de Managua (Nicaragua) qui dessert plus de 100 enfants et leurs familles. Ils leur offrent l'opportunité d'apprendre la musique afin d'améliorer leurs capacités, de prendre des valeurs humaines positives et d'acquérir des outils pour leur développement émotionnel. Le "Cor de Rock" entretient une relation étroite avec cette ONG car il partage la même vision de l'utilisation de la musique pour améliorer la vie des jeunes et comme outil de cohésion sociale. La chorale a participé depuis le début aux concerts organisés en Andorre pour sensibiliser l'association et aider à récolter des fonds. Le dernier concert a eu lieu en décembre 2018 au Prat del Roure, où le "Cor de Rock" a interprété un medley avec les chansons les plus connues de la comédie musicale West Side Story. Une performance inoubliable, pleine d'émotions avec plus de 100 voix sur scène.

La mesure/initiative cible-t-elle spécifiquement la jeunesse ?: OUI

La mesure/initiative reçoit-elle ou a-t-elle reçu un financement du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ?: NON

Quels sont les résultats atteints jusqu'à présent grâce à la mise en œuvre de la mesure/initiative ?:

Essayer d'analyser les résultats obtenus lorsque le sujet à traiter est l'éducation aux valeurs et l'amélioration de l'individu à travers la musique, peut devenir un problème purement subjectif. Dans tous les cas, ces résultats ne sont pas immédiatement visibles et l'objectif doit être étendu dans le temps. De toute évidence, l'impact de l'objectif sera plus important dans la mesure où il touche davantage de jeunes chanteurs et qu'ils ont la possibilité de s'impliquer dans des initiatives plus solidaires. Les élèves qui composent le "Cor de Rock" représentent environ 12% des élèves de l'école secondaire andorrane d'Encamp. C'est 60 élèves sur un total de 500 à l'école. Ce chiffre peut paraître a priori insignifiant, mais si l'on prend en compte le nombre de jeunes qui passent par le cœur pendant les quatre années de scolarité obligatoire, le nombre augmente, atteignant environ 150 élèves. Au-delà du nombre, le plus importante est la tâche d'huile que le chœur fait sur le reste des élèves de l'école. Dans un environnement où les familles ont un profil socio-économique à prédominance moyenne et souvent faible, les conflits et les problèmes sociaux au sein de l'école se manifestent au quotidien. La présence d'un groupe d'élèves qui consacrent une partie de leur temps à la musique et acquièrent ces valeurs individuelles et sociales crée une atmosphère de calme et de sérénité dans l'école qui est nécessairement transmise au reste des élèves. La musique exprime des émotions, déplace la sensibilité de ceux qui les écoutent et de ceux qui les pratiquent, libère les tensions et crée un sentiment de bien-être qui abaisse les niveaux d'anxiété. Nous sommes convaincus que la réduction des conflits à l'école est en partie due à la présence de cette formation chorale. Si au niveau collectif, nous pouvons voir les avantages de travailler avec des valeurs à travers la musique, qui ont un impact sur l'ensemble de la communauté éducative, c'est parce que ce travail est fait individuellement par chacun des membres qui font partie de la chorale. Cela représente pour les jeunes chanteurs une opportunité unique d'enrichissement personnel et la capacité d'améliorer leurs compétences d'aide, d'empathie et de solidarité avec les autres. Bref, le résultat qui cherche à réaliser cette action éducative à travers la musique, est de former des citoyens capables de s'intégrer pleinement dans la société en utilisant des valeurs démocratiques et humaines. La musique et le chant collectif ont un impact direct sur la formation des valeurs chez la personne et nous permettent d'aller plus loin dans l'éducation des futurs citoyens de notre pays. PRIORITÉS FUTURES Actuellement, 89% de tous les biens du patrimoine mondial sont entièrement ou partiellement fermés. Les musées et autres institutions culturelles perdent chaque jour d'énormes revenus. Les artistes du monde entier ne peuvent pas se arriver à la fin du mois. L'UNESCO mobilise la communauté internationale pour améliorer l'accès à la culture et au patrimoine en ligne, pour favoriser la résilience des artistes et pour rassembler les gouvernements afin de trouver des solutions politiques à la situation. Cette phrase, tirée du site Web de l'UNESCO

<https://es.unesco.org/covid19/cultureresponse>, résume clairement la situation que le monde de la culture connaît aujourd'hui et les solutions possibles qui ils devront désormais commencer à réorienter la consommation de la culture dans le monde. L'UNESCO joue actuellement un rôle clé. De nouvelles mesures ont été prises et il faudra réfléchir à la marche à suivre dans les années à venir pour adapter ou réinventer de nouvelles formules de consommation culturelle. À notre avis, certaines des mesures qui seront essentielles pour relancer la culture à l'avenir sont résumées comme suit: 1. Sauver la culture avec des fonds publics sans tomber dans une culture contrôlée par le gouvernement et encourager la libre création d'artistes. 2. S'engager dans la coopération internationale et le dialogue entre les gouvernements des différents pays. 3. Promouvoir les dimensions thérapeutiques et socialisantes de la culture et de l'art en tant qu'éléments de résilience à la crise sanitaire. 4. Soutenez la culture en temps de crise. La culture nous rend résilients, nous donne de l'espoir et nous rappelle que nous ne sommes pas seuls. Les gens ont plus que jamais besoin de culture pour reconforter et surmonter l'isolement social. 5. Débarrer la culture de l'économie des loisirs et l'intégrer également dans une économie de soins et de bien-être. 6. Développer et encourager la culture en ligne. Plates-formes de lecture en ligne, bibliothèques virtuelles, concerts et festivals de musique en ligne, musées et expositions virtuels, théâtre en ligne ... 7. Encourager les campagnes

internationales, à travers des plateformes numériques afin de partager des réflexions sur les mesures pour sauvegarder l'industrie culturelle. 8. Promouvoir un débat sur la meilleure façon de soutenir les artistes et les institutions culturelles après la pandémie et atteindre le fait que tout le monde puisse conserver le contact avec le patrimoine et sa propre culture. 9. Organiser des campagnes sur les réseaux sociaux pour réunir des artistes et des agents du secteur artistique et culturel pour la formulation de politiques et mécanismes financiers pour aider les artistes à trouver des solutions pour surmonter cette crise.

Sur la base de l'analyse des réponses fournies via le formulaire des OSC, présentez jusqu'à 10 priorités des OSC dans la mise en œuvre de la Convention pour les 4 années à venir. :

1. Trouver plus de ressources pour les projets des OSC. 2. Renforcer les acteurs du tourisme culturel et du patrimoine culturel. 3. Développer la culture digitale pour la communication et la diffusion des activités. 4. Revaloriser les événements liés à la culture populaire.

QUESTIONS TRANVERSALES ÉMERGENTES

Politiques et mesures pertinentes:

-

CHALLENGES AND ACHIEVEMENTS

Décrivez les principaux résultats atteints dans la mise en œuvre de la Convention (au moins une réalisation majeure dans un des quatre objectifs):

Il n'est pas toujours facile de démontrer l'impact de la Convention sur la formulation de politiques et sur les programmes culturels intérieurs puisque bon nombre d'entre eux peuvent dater d'avant son entrée en vigueur. L'Andorre possède un vaste système de politiques culturelles et de mesures qui favorisent la diversité des expressions culturelles dans son territoire. Ces mesures, mises en œuvre par les divers ordres de gouvernement, se complètent de manière à soutenir toutes les étapes de l'expression culturelle (création, production, distribution, diffusion et participation). Bien que tous les organismes territoriaux (comuns) mettent en œuvre des mesures culturelles, le Ministère de la Culture andorran est responsable des grandes orientations ou activités de programme qui englobent un éventail de mesures complémentaires. La Convention n'a peut-être pas servi de base pour la modification d'une politique particulière de l'Andorre au cours des quatre dernières années, mais elle demeure un outil de référence pour l'élaboration continue de politiques, ainsi qu'un outil essentiel pour favoriser les discussions sur les politiques. Grâce aux efforts et aux initiatives communes tant du Gouvernement andorran, que des pouvoirs locaux (les comuns), que de la société civile et notamment de la Commission nationale andorrane pour l'UNESCO, la Principauté d'Andorre offre de multiples occasions aux différentes identités culturelles de s'exprimer, de promouvoir ses particularités et de s'enraciner dans l'horizon culturel de l'Andorre. Ces efforts permettent également aux incitatives visant la protection et la divulgation de l'identité culturelle andorrane de continuer à exister dans une situation tout à fait particulière puisque la population de l'Andorre a évolué de façon exponentielle au cours des 60 dernières années et a accueilli en son sein de nombreuses cultures autres que celle dite d'origine. Le résultat principal est sans doute la coexistence sans heurt et globalement respectueuse des différentes cultures en Andorre. C'est sans doute grâce au travail constant d'éducation aux droits de l'homme, au respect de l'autre et de la différence, inscrit dans les différents systèmes scolaires du pays que ces coexistences sont vécues, de façon aussi paisible et positive en général. Le multilinguisme inhérent à l'Andorre est peut être également un facteur supplémentaire de bonne coexistence d'identités linguistiques différentes puisque les andorrans ou résidents d'Andorre, très naturellement, parlent au minimum 3 langues (catalan, espagnol, français, ou anglais ou portugais pour la plupart) ce qui permet sans aucun doute une meilleure acceptation des personnes présentant un profil linguistique différent et provenant d'une culture différente. En Andorre, sans doute plus qu'ailleurs, nous comprenons que les identités sont multiples et très rarement uniques. Et nous considérons que ceci est une grande richesse et une source de respect vis à vis des autres cultures. Ce travail basé sur l'éducation doit perdurer dans le temps.

Décrivez les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre de la Convention et les principales solutions trouvées ou envisagées pour les surmonter:

Les défis rencontrés ou prévus pour mettre en œuvre la Convention : - S'inscrire dans la durée. Les solutions identifiées ou envisagées pour relever ces défis : - Valider sous l'autorité des instances compétentes (Service des Statistiques, IEA-CRES (centre de recherches sociologiques...)) des indicateurs de suivi tant au niveau quantitatif que qualitatif. - Se référer à une ligne directrice qui donne du sens et de la cohérence aux actions. 1. Il est difficile de trouver des moyens légitimes et innovateurs de mettre en œuvre l'article 16 de la Convention, qui traite du traitement préférentiel des professionnels du domaine culturel. 2. Il faut poursuivre ce travail de sensibilisation auprès des États, des sociétés civiles, et des Organisations internationales. L'importance des politiques culturelles publiques en faveur de la diversité est également à souligner, ainsi que leurs bénéfices en termes de créativité, de développement économique et de dialogue des cultures.

Décrivez les étapes prévues pour les quatre prochaines années afin de poursuivre la mise en œuvre de la Convention et les domaines prioritaires de l'action politiques identifiées sur la base des conclusions de ce rapport périodique:

Les étapes prévues pour les quatre prochaines années: - Créer du lien entre les acteurs institutionnels et la Société civile de manière structurée en identifiant quelques actions qui ont du sens tant au niveau national qu'au niveau International en coordonnant les actions et/ou priorités défendues au niveau des instances ou nous sommes représentés. - Coordonner les actions prioritaires avec les communes qui jouent un rôle de proximité essentiel. Et qui possèdent de nombreuses compétences en matière de politique culturelle. 1. Au cours des prochaines années, les administrations publiques andorranes désirent maintenir un dialogue avec la société civile afin de garder cette dernière mobilisée et active pour la mise en œuvre de la Convention. 2. Livre blanc de la culture : Alors que l'Andorre publie son troisième rapport quadriennal, la Ministre de la Culture andorrane vient de lancer de vastes consultations publiques afin de mieux comprendre les défis et les occasions des industries de la culture et de la création découlant des transformations technologiques et du nouveau milieu numérique dans lequel elles fonctionnent. Ces consultations fourniront une occasion d'écouter les andorrans et toutes les autres communautés présentes en Andorre, de tirer des leçons de ce qu'ils auront à nous dire et d'examiner la boîte à outils des politiques culturelles actuelles du gouvernement. Elles aideront aussi à déterminer les meilleurs moyens d'aider le secteur culturel à gérer ces changements et à saisir les occasions de contribuer à la croissance économique et à l'innovation de la Principauté d'Andorre. 3. En fin de compte, c'est par la collaboration entre tous les acteurs concernés, allant des créateurs et professionnels de l'industrie de la société civile aux gouvernements et aux citoyens, que l'on trouvera des solutions. 4. Au cours des quatre prochaines années, l'Andorre continuera de réfléchir à l'incidence des technologies numériques émergentes sur la diversité des expressions culturelles et d'examiner le rôle que peut jouer le gouvernement pour aider le secteur de la création à s'adapter à ces transformations. Comme il a été indiqué, la Ministre de la Culture a entrepris de vastes consultations publiques afin de mieux comprendre les défis et les occasions découlant des technologies numériques, dans le but de présenter le Livre blanc de la culture. Pendant les prochains mois, tous les acteurs de la vie culturelle en Andorre continueront d'avoir l'occasion de contribuer au processus de consultation et d'exprimer leurs avis. La participation continue et accrue de la société civile à la mise en œuvre de la Convention sera aussi un domaine auquel on accordera une place importante à l'avenir, surtout dans le contexte local. 5. Il faut également donner pleinement corps aux articles 12 et 14 de la Convention. La coopération internationale est au cœur de ce dispositif, car il ne peut y avoir de diversité culturelle si tous les peuples n'ont pas la possibilité de protéger et de promouvoir leur propre expression culturelle et d'avoir accès à la culture des autres. Le Fonds International pour la Diversité Culturelle est en ce sens un élément essentiel de la Convention qu'il est nécessaire de renforcer et d'optimiser. 6. Comme prévu à l'article 21, et tenant compte de notre présence dans la majorité des organismes internationaux, l'Andorre continuera d'explorer des moyens de promouvoir les objectifs et les principes de la Convention dans d'autres forums internationaux, y compris au moyen d'accords commerciaux internationaux/ accord d'association avec l'UE. En plus, l'Andorre cherchera des moyens innovateurs d'utiliser ces accords internationaux pour accroître la collaboration et la coopération avec d'autres pays sur le plan culturel. L'Andorre cherchera à trouver des dispositions efficaces, lorsque cela convient, pour accroître l'aide technique et le renforcement des capacités dans le secteur culturel avec ses partenaires commerciaux, et pour encourager les échanges culturels, le partage des connaissances et les partenariats dans le domaine de la culture.

ANNEXES

Veillez télécharger en format PDF les documents (loi, politique, accord, réglementation, stratégie, etc.), les études et les statistiques pertinents, en lien avec la mise en œuvre des 4 objectifs et des 11 domaines de suivi de la Convention dans

votre pays. Les documents doivent avoir été produits durant la périodique couverte par ce rapport périodique. Veuillez fournir le titre du document ainsi qu'une description de ses principaux contenus en anglais ou en français.:

-

SOUSSION

Représentant officiel désigné pour signer le rapport:

Titre: Ms.

Prénom: Maria

Nom de famille: Ubach Font

Organisation: Ministère des Affaires étrangères d'Andorre

Poste: Ministre

Date de soumission:

2020

Signature électronique:

[Noia l'atèl...]

*/